



Artiglio Master J

Cod. 4-118263C - 10/2017

Italiano	Manuale d'uso	3
English	Operator's manual	91
Français	Manuel d'utilisation	179
Deutsch	Betriebsanleitung	267
Español	Manual de uso	355

TRADUCTION DES INSTRUCTIONS ORIGINAUX (ITALIEN)

Matériaux couverts par des droits d'auteur. Tous droits réservés.

Les informations contenues peuvent faire l'objet de modifications sans préavis.

Merci d'avoir choisi notre monte-démonte pneus

CORGHI

Cher Client,

Nous vous remercions pour l'achat du monte-démonte pneus Corghi.

Ce monte-démonte pneus a été conçu pour offrir un service sûr et fiable au fil des années, à condition de l'utiliser et de le conserver conformément aux instructions fournies dans ce manuel.

Toute personne utilisant et/ou effectuant l'entretien du monte-démonte pneus doit lire, comprendre et observer tous les avertissements et les instructions fournis dans ce manuel outre avoir reçu une formation appropriée.

Le présent manuel d'instructions doit être considéré partie intégrante du monte-démonte pneus et joint à ce dernier. Néanmoins, aucun élément contenu dans ce manuel et aucun dispositif installé sur le monte-démonte pneus ne remplace une formation appropriée, un fonctionnement correct, une évaluation attentive et des procédures de travail en toute sécurité. S'assurer que le monte-démonte pneus soit toujours en conditions optimales de fonctionnement. En cas de dysfonctionnements ou de situations probables de danger, arrêter immédiatement le monte-démonte pneus et trouver le remède à ces conditions avant de poursuivre. Pour toute question relative à l'utilisation correcte ou à l'entretien du monte-démonte pneus, contacter le responsable de référence Corghi autorisé.

Cordialement,

Corghi

INFORMATIONS SUR L'UTILISATEUR

Nom

Utilisateur _____

Adresse

Utilisateur _____

Numéro

du modèle _____

Numéro

de série _____

Date d'

achat _____

Date

d'installation _____

Responsable

assistance et pièces détachées _____

Numéro de

téléphone _____

Responsable

commercial _____

Numéro

de téléphone _____



CONTRÔLE DE LA FORMATION

	Accepté	Refusé
<u>Mesures de sécurité</u>		
Autocollants d'avertissement et de précaution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Zones à haut risque et autres dangers potentiels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Procédures opératives de sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Entretien et contrôles des prestations</u>		
Inspection de montage tête	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réglage et lubrification	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Messages d'entretien et instructions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Blocage</u>		
Jantes en acier / alliage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jantes à creux renversé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jantes fermées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Détalonnage</u>		
Roues standards	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Roues surbaissées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Démontage</u>		
Lubrification du talon en phase d'extraction des pneumatiques surbaissés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Roues à creux renversé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Montage</u>		
Roues standard	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Montage de pneumatiques surbaissés rigides	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Roues à creux renversé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lubrification du talon pour un montage correct	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Procédure WDK	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Accessoires</u>		
Instructions pour une bonne utilisation des accessoires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Instructions utilisation Inflatron (en option)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Gonflage</u>		
Mesures de sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lubrification et extraction de l'insert de la valve	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gonflage pneus tubeless	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Sommaire

1. MISE EN SERVICE.....	184
1.1 INTRODUCTION	184
1.1.A. OBJECTIF DU MANUEL	184
1.2 POUR VOTRE SECURITE	184
1.2.A. AVERTISSEMENTS ET INSTRUCTIONS GENERALES	185
1.2.B. EMPLACEMENT DES AUTOCOLLANTS.....	188
1.2.C. BRANCHEMENT ELECTRIQUE ET PNEUMATIQUE	193
1.2.D DONNEES TECHNIQUES	194
1.2.E. PRESSION DE L'AIR.....	195
1.3. CONSIDERATIONS SUPPLEMENTAIRES SUR JANTE/ PNEUMATIQUE.....	195
1.4. UTILISATION PREVUE DE LA MACHINE.....	195
1.5. FORMATION DU PERSONNEL	196
1.6. CONTRÔLES PRÉLIMINAIRES.....	196
1.7. DURANT L'UTILISATION	196
2. TRANSPORT, STOCKAGE ET MANUTENTION	197
2.1. DEBALLAGE	197
3. ASSEMBLAGE/MANUTENTION	198
3.1. MANUTENTION.....	199
3.2. INSTALLATION	200
4. ESPACE D'INSTALLATION	203
5. DESCRIPTION DE L'ARTIGLIO MASTER J.....	204
5.1. POSITION DE L'OPERATEUR.....	204
5.2. DIMENSIONS HORS-TOUT	205
5.3. COMPOSANTS DE L'EQUIPEMENT (PRINCIPAUX ELEMENTS DE FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE)	206
5.4. COMMANDES	208
5.4.A. INTERRUPTEUR PRINCIPAL	208
5.4.B. PUPITRE DE COMMANDE	208
5.4.C. PEDALIER	210
5.4.D. PEDALIER ELEVATEUR DE ROUE (EN OPTION)	210
5.4.E. MANOMETRE AVEC BOUTON DE DEGONFLAGE.....	211
5.5. ÉQUIPEMENT EN OPTION.....	211
6. PROCEDURE DE BASE - UTILISATION.....	211
6.1. CONTRÔLES PRÉLIMINAIRES.....	212
6.2. ALLUMAGE DE LA MACHINE.....	212
6.3. COMMENT SAVOIR DE QUEL COTE DE LA ROUE DEMONTER LE PNEU	213
6.4. MISE EN PLACE DE LA ROUE	214

6.5. BLOCAGE DE LA ROUE SUR L'AUTOCENTREUR	216
6.6. SAISIE DES DONNEES DE LA ROUE.....	218
6.7. DEGONFLAGE DU PNEU	218
6.8. DETALONNAGE	219
6.9. DÉMONTAGE.....	222
6.10. MONTAGE.....	225
6.11. PROCEDURE HOMOLOGUEE DE DEMONTAGE ET MONTAGE DES PNEUS UHP ET RUN FLAT	228
6.12. GONFLAGE DU PNEUMATIQUE	228
6.12.A. CONSIGNES DE SECURITE	228
6.12.B. GONFLAGE DES PNEUMATIQUES.....	230
6.12.C. PROCÉDURE SPÉCIALE (VERSION TI).....	231
6.13 DEBLOCAGE ET DECHARGEMENT DE LA ROUE.....	234
6.13.A. DEBLOCAGE DE LA ROUE.....	234
6.13.B DECHARGEMENT DE LA ROUE	235
7. GUIDE DE DEPANNAGE.....	236
7.1 LISTE DES SIGNAUX AFFICHES	236
8. ENTRETIEN	237
Entretien programmé :	238
9. INFORMATIONS CONCERNANT LA DÉMOLITION	240
10. MISE AU REBUT DE L'APPAREIL	240
11. INDICATIONS ET AVERTISSEMENTS SUR L'HUILE	241
12. INDICATIONS ET AVERTISSEMENTS SUR LE LUBRIFIANT POUR PNEUMATIQUE	242
13. MOYENS DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES A UTILISER.....	242
14. LEXIQUE	243
TABLEAU D'UTILISATION DES ACCESSOIRES DE CENTRAGE ET DE BLOCAGE EN FONCTION DU TYPE DE JANTE	247
SCHÉMA ÉLECTRIQUE	255
SCHÉMA PNEUMATIQUE.....	263



1. MISE EN SERVICE

1.1 INTRODUCTION

1.1.a. OBJECTIF DU MANUEL

L'objectif du présent manuel est de fournir les instructions nécessaires à un fonctionnement, une utilisation et un entretien optimal de la machine. En cas de revente de la machine, remettre ce manuel au nouveau propriétaire. Demander en outre au nouveau propriétaire de remplir et envoyer à Corghi le formulaire de transfert de propriété joint à la page précédente du manuel, de manière à ce que Corghi soit en mesure de fournir au client toutes les informations nécessaires concernant la sécurité. En alternative, le nouveau propriétaire peut envoyer un courriel à service@corghi.com.

Le manuel suppose que les techniciens soient aptes à identifier les jantes et les pneus et qu'ils aient les connaissances et la formation suffisantes pour intervenir dessus. Ceux-ci doivent aussi posséder une connaissance approfondie du fonctionnement et des caractéristiques de sécurité de tous les outils relatifs (comme la crémaillère, l'élévateur ou le cric) utilisés, outre les outils manuels ou électriques nécessaires à l'exécution du travail en toute sécurité. Le premier chapitre donne les informations de base sur le fonctionnement en sécurité sur les monte-démonte pneus Master J. Les chapitres suivants fournissent des informations détaillées sur l'équipement, les procédures et l'entretien. L' « italique » est utilisé pour faire référence aux parties spécifiques du présent manuel qui fournissent des informations supplémentaires ou des éclaircissements.

Ces références sont à lire pour obtenir des informations supplémentaires aux instructions présentées.

Le propriétaire du monte-démonte pneus est le seul responsable du respect des procédures de sécurité et de l'organisation des stages de formation. Seul un personnel qualifié et spécialement formé peut utiliser le monte-démonte pneus. La conservation de la documentation relative au personnel qualifié est la responsabilité exclusive du propriétaire ou de la direction.

La gamme de monte-démonte pneus Master J est conçue pour le montage, le démontage et le gonflage de pneus de véhicules légers (automobiles, poids lourds et motos exclus) d'un diamètre maximum de 40 pouces et une largeur maximum de 14 pouces.

Il est possible de demander à Corghi des copies du présent manuel et de la documentation jointe à la machine en précisant le type de machine et le numéro de série.

ATTENTION ! Les détails de conception sont sujets à des variations. Certaines illustrations peut sembler légèrement différentes de la machine en votre possession.

1.2 POUR VOTRE SECURITE

DESCRIPTION DU DANGER

Ces symboles identifient des situations susceptibles de nuire à la sécurité du personnel et/ou de provoquer des dommages à l'équipement.



DANGER



DANGER : Indique une situation de danger imminente qui, si non évitée, peut porter à de graves lésions ou au décès.



ATTENTION



ATTENTION : Indique une situation de danger potentielle qui, si non évitée, peut porter à de graves lésions ou au décès.



RECOMMANDATION



AVERTISSEMENT : Indique une situation de danger potentielle qui, si non évitée, peut porter à des lésions légères ou moyennes.

ATTENTION

ATTENTION ! Utilisé sans le symbole de danger pour la sécurité indique une situation de danger potentielle qui, si non évitée, peut provoquer des dommages matériels.

1.2.a. AVERTISSEMENTS ET INSTRUCTIONS GENERALES



ATTENTION

Faire attention aux risques de lésions. Lire, comprendre et observer attentivement les avertissements et les instructions fournis dans ce manuel. Ce manuel fait partie intégrante du produit. Le conserver avec la machine en lieu sûr pour toute consultation ultérieure.

1. En cas d'exécution incorrecte des procédures d'entretien fournies dans ce manuel ou de non-respect des autres instructions reportées, des incidents peuvent se vérifier. Des références continues à la possibilité d'incidents sont proposées dans ce manuel. Tout incident peut provoquer des lésions graves ou mortelles pour l'opérateur ou les passants, ou provoquer des dommages matériels.

2. Des pneumatiques excessivement gonflés peuvent exploser, entraînant la dispersion en l'air d'objets susceptibles de provoquer des incidents.
3. Les pneumatiques et les jantes de diamètre différent sont incompatibles. Ne jamais essayer de monter ou de gonfler des pneumatiques et des jantes incompatibles. Par exemple, ne jamais monter un pneumatique de 16,5" sur une jante de 16" et vice-versa. Cela est très dangereux. Les pneumatiques et les jantes incompatibles risquent d'exploser et de provoquer des incidents.
4. Ne jamais dépasser la pression de gonflage du pneumatique fournie par le fabricant et indiquée sur le flanc. Vérifier avec attention si le tuyau de l'air est introduit correctement sur la valve.
5. Ne jamais approcher la tête ou d'autres partie du corps d'un pneu pendant le gonflage ou l'entalonnage. Cette machine n'est pas un dispositif de sécurité contre les risques d'explosion éventuelle de pneumatiques, chambres à air ou jantes.
6. Garder une distance de sécurité du monte-démonte pneus pendant le gonflage, ne pas s'approcher.



DANGER

L'éclatement du pneu peut provoquer sa projection dans la zone à proximité à une force suffisante pour entraîner de graves lésions ou le décès.

Ne pas monter un pneumatique si la dimension (incorporée sur le flanc) ne correspond pas exactement aux dimensions de la jante (imprimées à l'intérieur de la jante) ou si la jante ou le pneumatique sont défectueux.

Ne pas dépasser la pression recommandée par le fabricant du pneu.

Le monte-démonte pneus n'est pas un dispositif de sécurité et ne peut donc pas empêcher l'explosion de pneus et de jantes. Garder toujours une distance de sécurité.

7. Danger d'écrasement. Présence de pièces mobiles. Le contact avec des pièces en mouvement peut provoquer des incidents.

L'utilisation de la machine ne requiert qu'un opérateur à la fois.

- Tenir les passants à distance du monte-démonte pneus.
- Tenir les mains et les doigts à distance du bord de la jante durant le processus de démontage et de montage.
- Tenir les mains et les doigts à distance de la tête durant le fonctionnement.
- Tenir les mains et les autres parties du corps à distance des pièces en mouvement.
- Ne pas utiliser d'outils autres que ceux fournis avec le monte-démonte pneus.
- Utiliser du lubrifiant pour pneumatiques approprié afin d'éviter le grippage du pneumatique.
- Faire attention en manutentionnant la jante ou le pneu, ainsi qu'en actionnant le levier.

8. Danger d'électrocution

- Ne pas nettoyer les composants électriques avec de l'eau ou de l'air.
- Ne pas mettre en marche la machine en présence des câbles électriques endommagés.



- Si une rallonge était nécessaire, utiliser un câble à courant nominal égal ou supérieur à celui de la machine. Les câbles à courant nominal inférieur à celui de la machine peuvent surchauffer et provoquer un incendie.
- **Veiller à positionner le cordon de façon à ne pas se prendre les pieds dedans ou qu'il ne soit pas soumis à traction.**

9. Risque de lésions aux yeux. Pendant l'entalonnage et le gonflage, des particules, des poussières et des fluides peuvent être projetés dans l'air. Nettoyer préalablement la bande de roulement et la surface du pneu. Le port de l'EPI (lunettes homologuées OSHA ou CE) est obligatoire pendant toutes les phases de travail.



10. Toujours inspecter soigneusement la machine avant de l'utiliser.

Les équipements manquants, endommagés ou usés (y-compris les autocollants de danger) doivent être réparés ou remplacés avant la mise en service.

11. Ne pas laisser d'écrous, boulons, outils ou autre matériel sur la machine. Ils risquent de rester coincés dans les pièces mobiles, provoquer des dysfonctionnements ou des dégâts en étant projetés.

12. Ne pas installer ou gonfler de pneumatiques coupés, endommagés, détériorés ou usés. NE PAS monter de pneumatiques sur des jantes fendues, pliées, rouillées, usées, déformées ou endommagées.

13. Si le pneumatique s'endommage en phase de montage, ne pas porter le montage à terme. L'éloigner de la zone de service et le marquer comme endommagé.

14. Gonfler les pneumatiques petit à petit, en contrôlant entre temps la pression, le pneumatique, la jante et le talon. NE jamais dépasser les limites de pression indiquées par le fabricant.

15. Cet équipement présente des parties internes qui, si exposées à des vapeurs inflammables peuvent provoquer des contacts ou des étincelles (essence, diluants pour peintures, solvants, etc.). Ne pas installer la machine dans des lieux confinés ou sous le niveau du sol.

16. Ne pas mettre en service la machine sous l'effet de l'alcool, de médicaments et/ou de drogues. En cas d'ingestion de médicaments prescrits ou non prescrits, consulter un médecin afin de connaître les effets collatéraux que ces médicaments pourraient avoir sur la capacité de faire fonctionner la machine en toute sécurité.



17. Toujours utiliser les dispositifs de protection individuelle (DPI) approuvés et autorisés OSHA, CE ou avec certifications similaires durant le fonctionnement de la machine. Consulter le responsable pour plus d'informations.

18. Ne pas porter de bijoux, montres, vêtements larges, cravates et attacher les cheveux longs avant d'utiliser la machine.

19. Le port de brodequins renforcés avec semelle antidérapante est obligatoire pendant l'utilisation du monte-démonte pneus.

20. Durant le positionnement, le levage et le retrait des roues du monte-démonte pneus, porter un soutien dorsal approprié et utiliser une technique de levage convenable.



21. Seul le personnel convenablement formé peut utiliser, exécuter l'entretien et réparer la machine. Les réparations doivent être effectuées exclusivement par le personnel qualifié. Le personnel technique Corgi est le plus qualifié. L'employeur doit établir si un employé

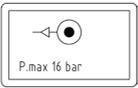
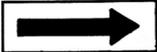


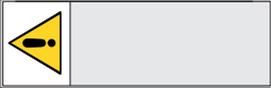
FR

est qualifié pour une quelconque réparation de la machine en toute sécurité lorsque l'utilisateur a tenté d'effectuer la réparation.

22. L'opérateur doit observer scrupuleusement les avertissements des autocollants apposés sur l'équipement avant sa mise en route.
23. Bloquer la jante sur le plateau pendant le gonflage.

1.2.b. EMBLACEMENT DES AUTOCOLLANTS

N°	N° réf.	Autocollant	Modèle
1	446429		AUTOCOLLANT, PRESSION EN ENTREE MAX. DE 16 BAR
2	446429		AUTOCOLLANT, ATTENTION RESERVOIR SOUS PRESSION
3	418135		AUTOCOLLANT, SENS DE ROTATION
4	425211		AUTOCOLLANT, DANGER D'ELECTROCUTION
5			AUTOCOLLANT, N° DE SERIE MODELE
6	4-105844		MOTEUR/INVERSEUR
7	461929		CORGHI
8	4-118327		ARTIGLIO MASTER JOLLY
	4-130022		ARTIGLIO MASTER J
9	446598		DÉCONNEXION ÉLECTRIQUE

N°	N° réf.	Autocollant	Modèle
10	4-104346		UP-DOWN PÉD. ELÉVATEUR (EN OPTION)
11	461932		ROTATION PLATEAU
12	461933		GONFLAGE À PÉD.
13	446436		DÉGONFLAGE MANOMÈTRE
14	461936		PLAQUETTE, INTERDICTION DOUBLE OPÉRATEUR
15	346855		RUBAN ADHÉSIF DE SIGNALISATION J/N 50X130
16	462081		DANGER D'ÉCRASEMENT
17	461930		DANGER D'ÉCRASEMENT
18	462080		PLAQUETTE PROTECTEUR OUÏE
19	461931		PLAQUETTE AVIS GONFLAGE
	462778		PLAQUETTE DANGER USA
20	4-115872		APPROBATION WDK

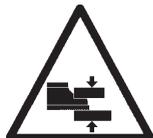
FR

N°	N° réf.	Autocollant	Modèle
21	4-119913		AUTOCOLLANT "AUTOMATIC" (SEULEMENT VERSION AUTOMATIC)
22	461934		AUTOCOLLANT PÉDALE DE BLOCAGE/DEBLOCAGE DE LA ROUE (SEULEMENT VERSION AUTOMATIC)

LEGENDE DES ETIQUETTES DE DANGER



N° réf. 462081 Danger d'écrasement.



N° réf. 461930 Danger d'écrasement.



N° réf. 461936. Interdiction de stationner à l'arrière du monte-démonte pneus.
La marche et l'utilisation de la machine ne requiert la présence que d'un seul opérateur.



N° réf. 446442. Danger récipient sous pression.

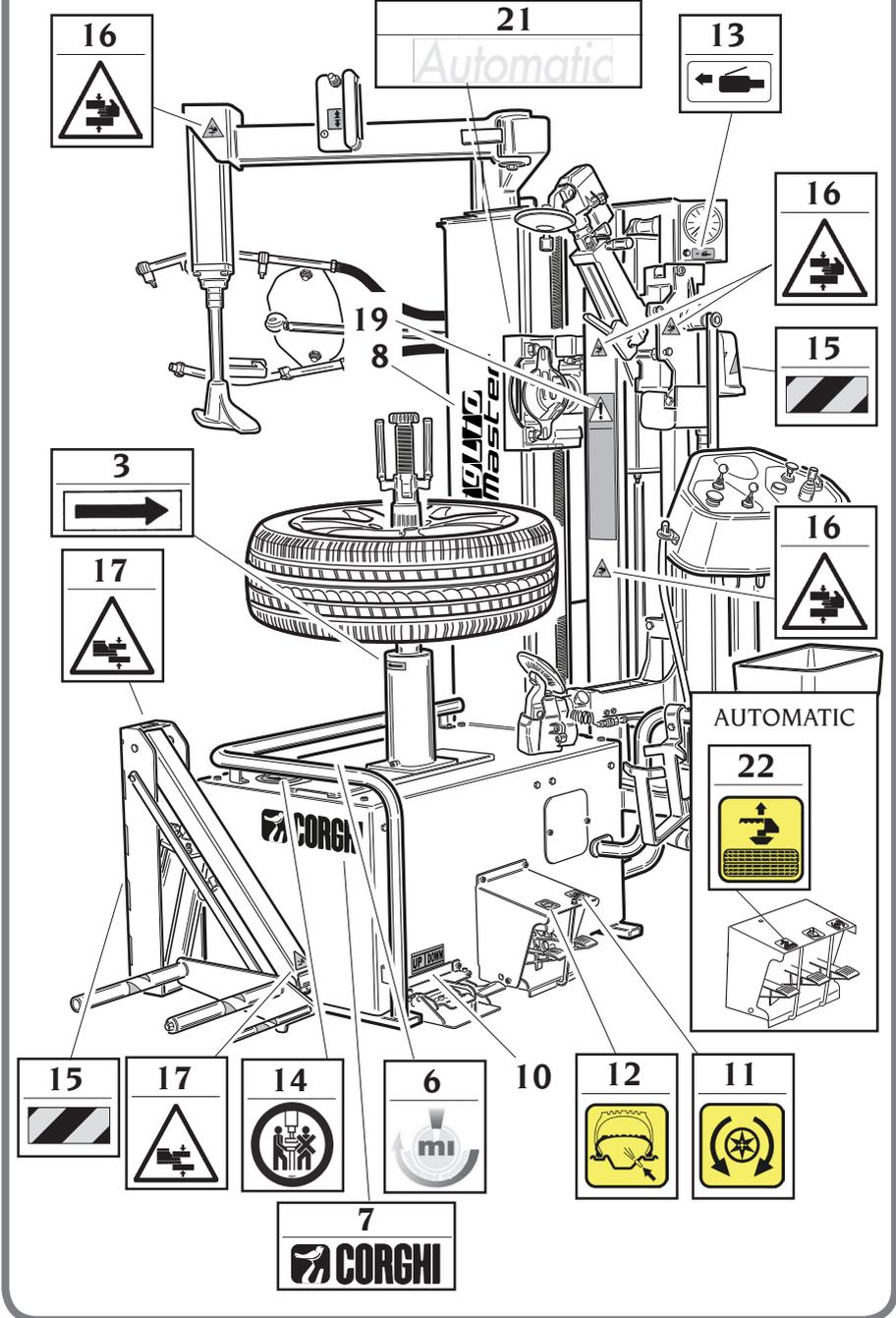


N° réf. 425211A. Danger d'électrocution.

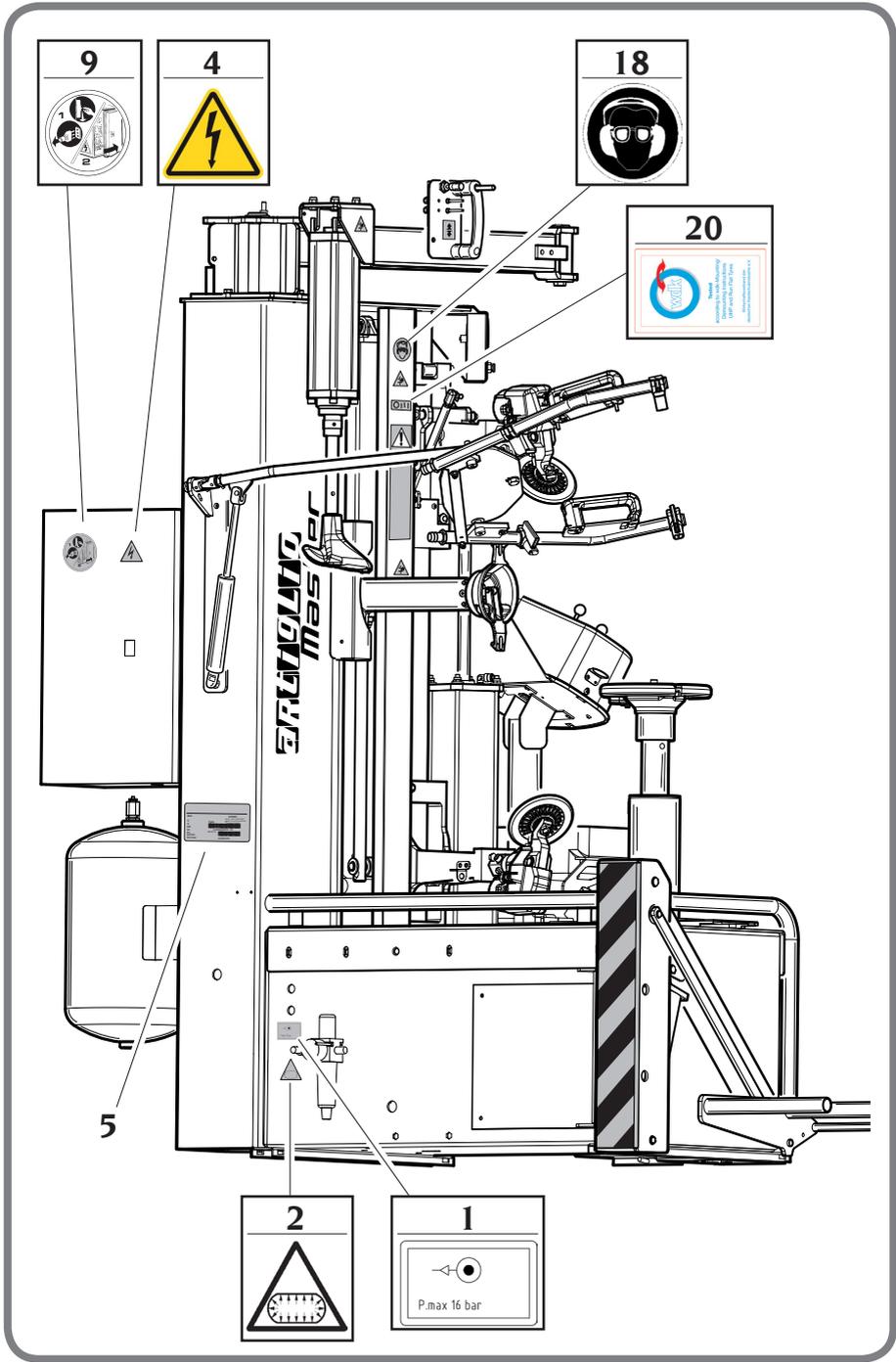


N° réf. 425083. Borne de connexion à la terre.

SEULEMENT VERSION AUTOMATIC



FR



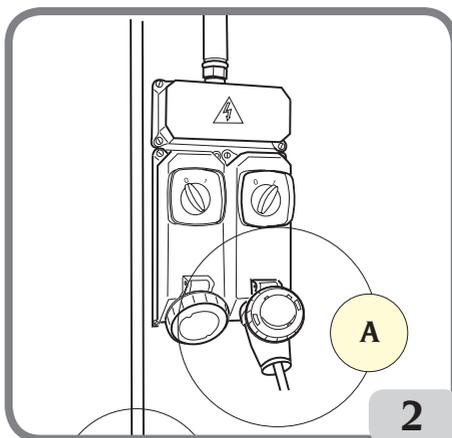
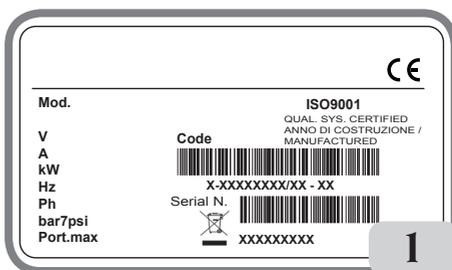
I.2.c. BRANCHEMENT ELECTRIQUE ET PNEUMATIQUE

Le branchement électrique de l'établissement doit être dimensionné

- à la puissance électrique absorbée par la machine, spécifiée sur la plaque des données de la machine (Fig 1) ;
- à la distance entre la machine et le point de branchement au réseau électrique, de façon à ce que la chute de tension à pleine charge ne dépasse pas 4% (10% lors de la mise en marche) par rapport à la valeur nominale de la de plaque.

- L'utilisateur doit :

- monter sur le cordon d'alimentation une fiche conforme aux réglementations en vigueur ;
- brancher la machine à sa propre prise - A Fig. 2 - munie d'un interrupteur automatique différentiel d'une sensibilité de 30 mA ;
- monter des fusibles de protection sur la ligne d'alimentation dimensionnés selon les indications reportées sur la plaque des données de la machine (Fig. 1) ;
- brancher la machine à une prise industrielle, et non à une prise domestique.



ATTENTION

Pour le bon fonctionnement de la machine il est indispensable d'avoir une bonne mise à la terre.

S'assurer que la pression disponible et les prestations de l'installation à air comprimé soient compatibles avec les prestations nécessaires au bon fonctionnement de la machine - voir la section « Données techniques ». Pour le bon fonctionnement de la machine, le réseau d'alimentation pneumatique doit avoir une plage de pression comprise entre 8,5 bar et 16 bar et assurer un débit d'air supérieur à la consommation moyenne de la machine, qui est de 140 NI/min (voir Données Techniques).

FR

ATTENTION

Pour un bon fonctionnement de l'appareil, l'air produit doit être convenablement traité (non supérieur à 5/4/4 conformément à la norme ISO 8573-1).

1.2.d DONNEES TECHNIQUES

- Types de pneu traités

CONVENTIONNEL - SURBAISSE -
RUN FLAT - BALOON - BSR

- Plage des dimensions de la roue :

- diamètre jante de 12" à 26"
- diamètre maximum pneumatique 1 100 mm (40")
- largeur maximum pneumatique 360 mm (14")

- Dispositif autocentreur : ¹

- positionnement automatique par rapport aux outils
- appui bridé
- centrage sur cône
- blocage manuel (automatique pour la version «AUTOMATIC»)
- motorisation moteur-inverseur 2 vitesses

- Détalonneur :

- Force de détalonnage 7 600N

- Alimentation :

- pression de service : 8-10 bars
- débit minimum d'air : 140 NI/min

- Motorisations

Modèle	Motorisation	kW	Régime (t/mn)	Couple Nm	Poids des composants électriques/électroniques (kg)
190 Hz	230V/1ph 50/60Hz MI	0,98	7 - 18	1 100	10,2
190 Hz	110V/1ph 50/60Hz MI	0,98	7 - 18	1 100	10,2

- Elévateur :

- portée max 85 kg

- Poids 450 kg (T.I. version 465 kg)

- Émission sonore :

- Niveau de pression sonore pondérée A (LpA) au poste de travail < 70 dB (A)

Les valeurs reportées sont des niveaux d'émission sonore qui ne sont pas forcément des niveaux opérants sûrs. Bien qu'il existe une relation entre les niveaux d'émission sonore et les niveaux d'exposition, on ne peut pas l'utiliser pour déterminer s'il y a lieu d'exiger d'autres mesures préventives de sécurité. Les facteurs qui influencent le niveau réel d'exposition de l'opérateur comprennent tant la durée de l'exposition que les caractéristiques du lieu de travail, le nombre de machines qui travaillent et les autres travaux effectués dans le voisinage immédiat. De plus, les niveaux d'exposition sonore admis peuvent varier d'un pays à l'autre. Ces renseignements pourront cependant être utiles à l'utilisateur pour évaluer les risques et dangers dérivant d'une exposition au bruit.

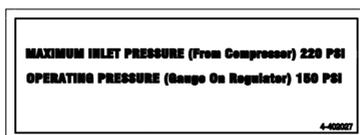
1.2.e. PRESSION DE L'AIR

La machine est dotée d'une soupape de limitation de la pression interne pour réduire le risque de gonflage excessif du pneumatique.

	<p style="text-align: center;"> DANGER</p> <ul style="list-style-type: none">• DANGER D'EXPLOSION• Ne pas dépasser la pression recommandée par le fabricant du pneu. Toujours faire correspondre les dimensions du pneu et de la jante.• Faire attention aux risques de lésions.
---	---

1. Ne jamais dépasser les limites de pression suivantes :

- La pression du circuit d'alimentation (du compresseur) est de **220 psi (15 bar)**.
- La pression de service (indiquée sur le régulateur) est de **150 psi (10 bar)**.
- La pression de gonflage du pneu (lisible sur le manomètre) ne doit pas dépasser celle indiquée par le fabricant sur le flanc du pneu même.



2. Actionner les buses de gonflage à air uniquement pour coller le talon.
3. Dépressuriser le circuit avant de couper l'alimentation électrique ou d'autres composants pneumatique. L'air est emmagasiné dans un réservoir pour le fonctionnement des buses de gonflage.
4. Actionner les buses de gonflage uniquement si la jante a été correctement fixée sur le monte-démonte pneus (si prescrit) et le pneu complètement monté.

1.3. CONSIDERATIONS SUPPLEMENTAIRES SUR JANTE/ PNEUMATIQUE

<p style="text-align: center;">ATTENTION</p> <p>Les roues dotées de capteurs de basse pression ou de pneus et jantes particulières peuvent demander des procédures particulières. Consulter les manuels d'assistance du fabricant des roues et des pneus.</p>
--

FR

1.4. UTILISATION PREVUE DE LA MACHINE

Cette machine doit être exclusivement utilisée pour démonter et remonter les pneus pour véhicules des et sur les jantes à l'aide des outils dont elle est dotée. Tout autre

usage sera considéré comme impropre et source d'accident.
Ce monte-démonte pneus n'a pas été conçu pour traiter des roues de motos.

1.5. FORMATION DU PERSONNEL

1. L'employeur est tenu d'informer tout son personnel qui travaille sur les roues sur les dangers dérivant de l'entretien des roues et les procédures de sécurité à observer. Par service ou entretien on entend le montage ou le démontage de roues et toutes les activités relatives, comme le gonflage, le dégonflage, l'installation, le retrait et la manutention.
 - L'employeur est tenu de s'assurer que son personnel qui travaille sur les roues ait été convenablement formé sur les procédures correctes d'entretien spécifique au type de roue sur lequel il intervient et qu'il ait assimilé toutes les consignes de sécurité.
 - Les informations devant servir de base à la formation du personnel doivent comprendre, au minimum, les informations contenues dans ce manuel.
2. L'employeur est tenu de s'assurer que chaque employé est apte à intervenir sur les roues toute sécurité, et d'effectuer notamment les opérations suivantes :
 - Démontage des pneumatiques (y compris le dégonflage).
 - Inspection et identification des composants de la roue à jante.
 - Montage des pneumatiques.
 - Utilisation des dispositifs de retenue, cages, barrières ou autres installations.
 - Manutention des roues à jantes.
 - Gonflage du pneumatique.
 - S'éloigner du monte-démonte pneus pendant le gonflage du pneu et ne pas se pencher en avant pendant l'inspection de la roue durant le gonflage.
 - Installation et extraction des roues.
3. L'employeur évaluera la capacité de ses employés à exécuter ces tâches et à travailler sur les roues en toute sécurité. Il organisera d'autres stages de formation en fonction des besoins afin de s'assurer que chaque employé conserve ses compétences.

1.6. CONTRÔLES PRÉLIMINAIRES

Avant de démarrer le travail, vérifier scrupuleusement que tous les composants de la machine, notamment les pièces en caoutchouc ou en plastique, soient à leur place, et en état de fonctionner. En cas de constatation de dommages ou d'une usure excessive, remplacer ou réparer immédiatement le composant, quelque soit l'ampleur du défaut constaté.

1.7. DURANT L'UTILISATION

Si des bruits étranges ou des vibrations inhabituelles sont ressentis, si un composant ou un système ne fonctionne pas correctement, ou si l'on observe un fait insolite, interrompre immédiatement l'utilisation de la machine.

- Identifier la cause et prendre les mesures correctives nécessaires.
 - Si nécessaire, contacter le responsable.
- Interdire à toute personne de stationner à moins de 6 m (20 pieds) de la machine.
Pour arrêter la machine en cas d'urgence :
- débrancher la fiche d'alimentation ;
 - couper l'arrivée d'air comprimé en débranchant le tuyau d'alimentation.

2. TRANSPORT, STOCKAGE ET MANUTENTION

Conditions de transport de la machine

Le monte-démonte pneus doit être manutentionné dans son emballage d'origine et maintenu dans la position indiquée sur l'emballage.

- Dimensions d'emballage :

- largeur1240 mm
- profondeur1500 mm
- hauteur1840 mm

- Poids avec emballage en bois :

- Version standard 520 kg
- Version TI 535 kg

Conditions ambiantes de manutention et de stockage de la machine

Température : -25°÷ +55° C.

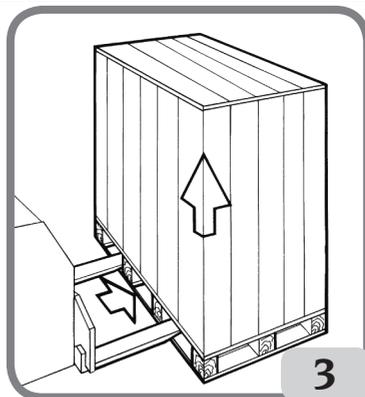
ATTENTION

Pour éviter toute détérioration ne pas superposer les colis les uns sur les autres.

Manutention

Pour déplacer l'emballage, enfiler les fourches d'un chariot élévateur dans les trous respectifs situés à la base de l'emballage (palette) (Fig. 3).

Pour le déplacement du monte-démonte pneus, se reporter au chapitre LEVAGE / MANUTENTION.



ATTENTION

Conserver tous les emballages pour d'éventuels transports futurs.

FR

2.1. DEBALLAGE

Retirer la partie supérieure de l'emballage et s'assurer que la machine n'ait subi aucun dommage durant le transport.

3. ASSEMBLAGE/MANUTENTION

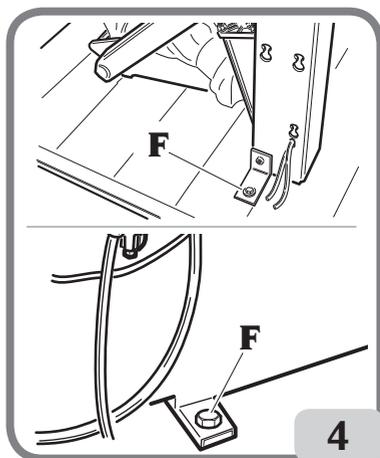
ATTENTION

Faire très attention pendant le déballage, l'assemblage, la manutention et l'installation, en observant les instructions reportées dans ce manuel. La non-observance des instructions peut provoquer des dégâts à la machine et mettre en danger la sécurité du personnel.

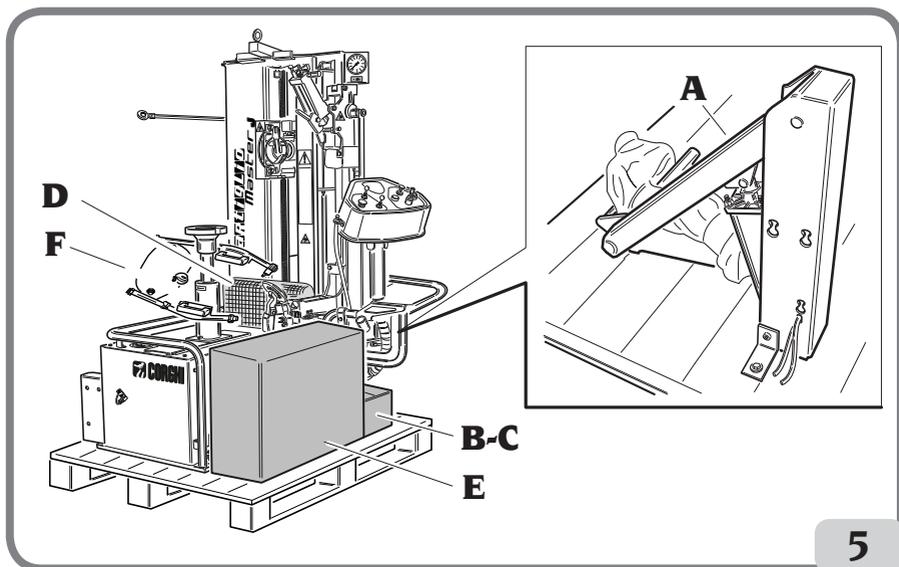
ATTENTION

Avant d'extraire la machine de la palette, s'assurer que les éléments illustrés ci-après aient été retirés.

- Retirer la partie supérieure de l'emballage en carton et vérifier si la machine n'a subi aucun dégât pendant le transport ; repérer les points de fixation (**Fig.4 - « F »**) à la palette.



- La machine a été emballée en 8 groupes distincts (**Fig.5**) :
- A) Elévateur de roue (en option), enlever les brides
- B) Equipement
- C) Filtre
- D) Emballage groupe cover
- E) Presse-talon
- F) Groupe T.I. (en option)

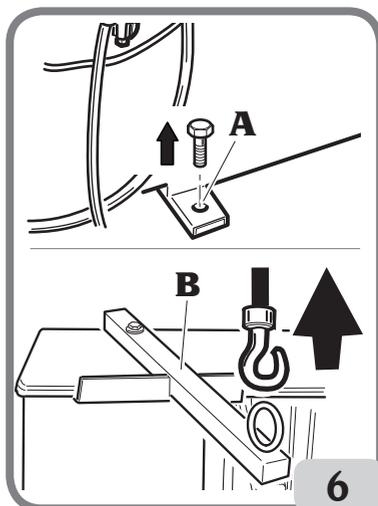


5

3.1. MANUTENTION

Pour soulever la machine de la palette, retirer les vis du pied de fixation (A Fig. 6) et le fixer à l'aide de l'étrier de levage (B Fig. 6).

Ce point de prise doit être utilisé à chaque fois que l'on entend changer la machine de place. Se rappeler que cette dernière opération ne peut être effectuée qu'après avoir débranché l'appareil du réseau électrique et pneumatique d'alimentation.

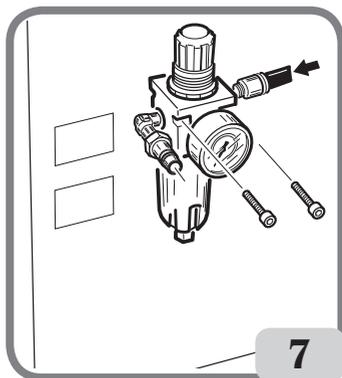


6

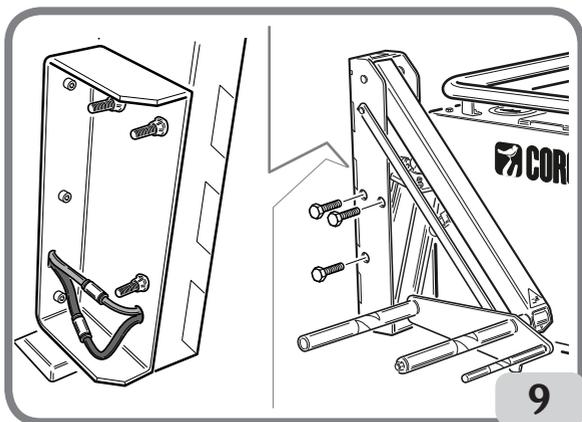
FR

3.2. INSTALLATION

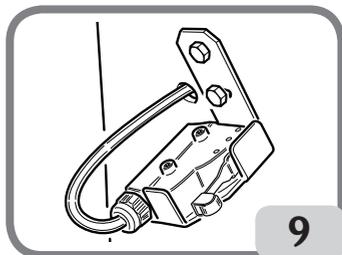
- Déballez le groupe du filtre
- Fixez le groupe filtre au châssis du monte-démonte pneus avec les 2 vis (Fig.7)
- Branchez les tuyaux aux raccords respectifs (voir Fig. 7)



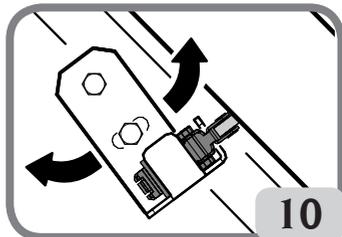
- A l'aide des 3 vis, fixez le support de l'élévateur (en option) et assemblez les 2 tuyaux à leurs raccords respectifs (Fig.9)



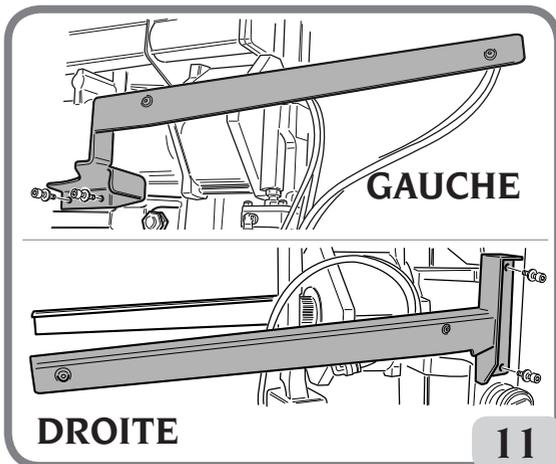
- Réglez le micro de façon à pouvoir l'actionner correctement lorsque l'élévateur est abaissé



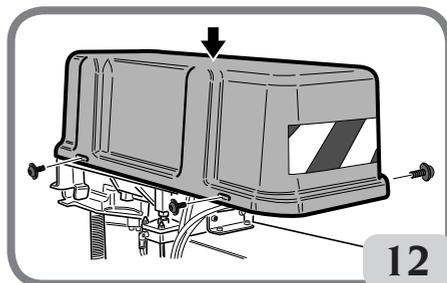
ATTENTION ! Le réglage doit permettre le bon fonctionnement du micro sans endommagement.



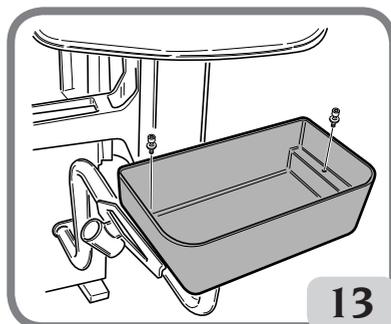
- A l'aide des vis correspondantes, fixer les 2 plaquettes de support du protecteur arrière au chariot de la tête (Fig.11)



- A l'aide des vis correspondantes, fixer le protecteur arrière au 2 plaquettes de support (voir Fig.12)

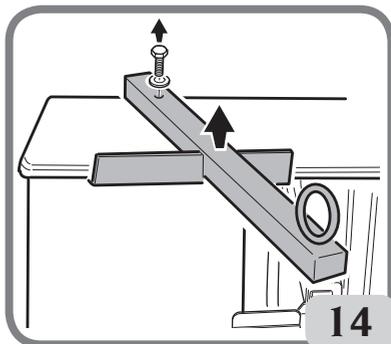


- A l'aide des 2 vis, fixer le carter au support de la pupitre (Fig.13)



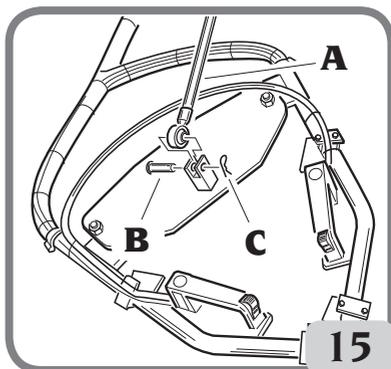
FR

- Démontez la bride de levage en dévissant les vis et les rondelles (Fig.14)
- Montez le presse-talon en suivant les instructions reportées dans sa notice et livrée avec le monte-démonte pneus
- Branchez le monte-démonte pneus au réseau électrique et à l'alimentation de l'air comprimé



14

- T.I. (en option) : Assemblez le groupe de gonflage à l'extrémité de la tige **A**, en enfilant l'axe **B** et en le fixant avec la goupille **C** (Fig.15)



15

4. ESPACE D'INSTALLATION

! ATTENTION

Installer la machine conformément à toutes les normes de sécurité applicables, y compris, notamment, les normes émises par OSHA.

! DANGER

DANGER D'EXPLOSION OU D'INCENDIE. Ne pas utiliser la machine dans les zones où elle pourrait être exposée à des vapeurs inflammables (essence, solvants pour peintures, etc.).

Ne pas installer la machine dans un lieu confiné ou sous le niveau du sol.

! RECOMMANDATION

IMPORTANT : pour une utilisation correcte et sûre de l'équipement, un éclairage du local d'au moins 300 lux est conseillé.

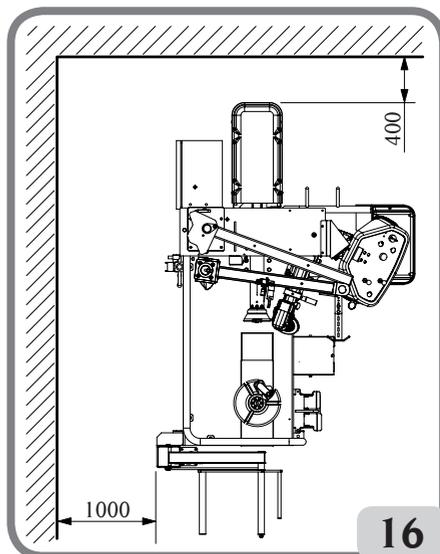
Ne pas installer le monte-démonte pneus à ciel ouvert. Il a été conçue pour un environnement clos et couvert.

Installer le monte-démonte pneus dans la position de travail souhaitée, conformément aux tolérances minimum indiquées dans la Fig. 16.

La surface d'appui doit être en mesure de supporter une charge minimum de 1 000 kg/m².

Conditions ambiantes d'exercice

- Humidité relative 30 % ÷ 95 % sans condensation.
- Température 0° ÷ 50°C.



FR

5. DESCRIPTION DE L'ARTIGLIO MASTER J

L'Artiglio Master J est un monte-démonte pneus universel à fonctionnement électropneumatique pour roues de voitures, tout-terrain et véhicules utilitaires légers.

L'Artiglio Master J permet avec facilité de détalonner, démonter et remonter n'importe quel type de pneus ayant un diamètre de jante compris entre 12" et 26".

Des améliorations ont été apportées afin de :

- réduire l'effort physique de l'opérateur ;
- garantir l'intégrité de la jante et du pneu ;
- automatiser maximale des opérations confiées jusqu'alors à la dextérité de l'opérateur.

Chaque monte-démonte pneus est muni d'une plaquette d'identification (Fig. 17) reportant toutes les informations sur l'équipement et quelques données techniques.

En plus des données du fabricant, on y trouve aussi :

Mod. - Modèle du monte-démonte pneus ;

V - Tension d'alimentation en Volt ;

A - Courant absorbé en ampères ;

kW - Puissance absorbée en kW ;

Hz - Fréquence en Hz ;

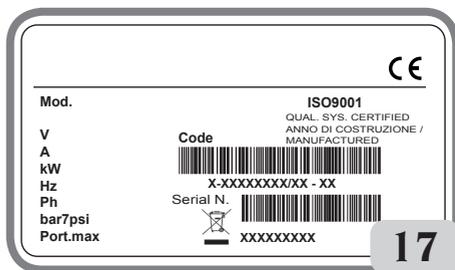
Ph - Nombre de phases ;

bar - Pression de service en bar ;

Serial N. - numéro de série du monte-démonte pneus ;

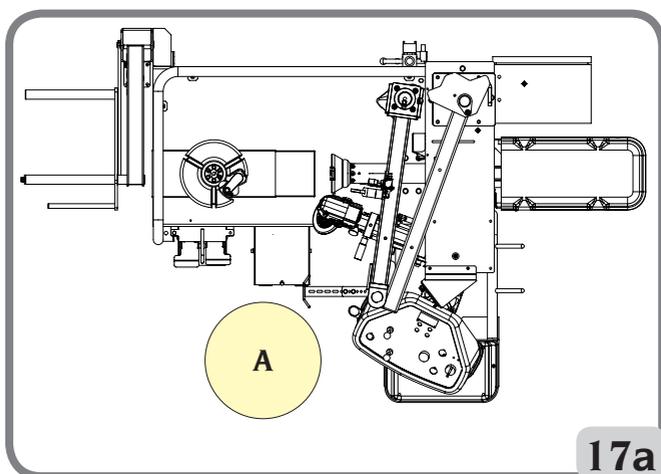
ISO 9001 - Certification du système qualité de la société ;

CE - Marquage CE.



5.1. POSITION DE L'OPERATEUR

L'image 17a illustre la position de l'opérateur (A) pendant les différentes phases opérationnelles.

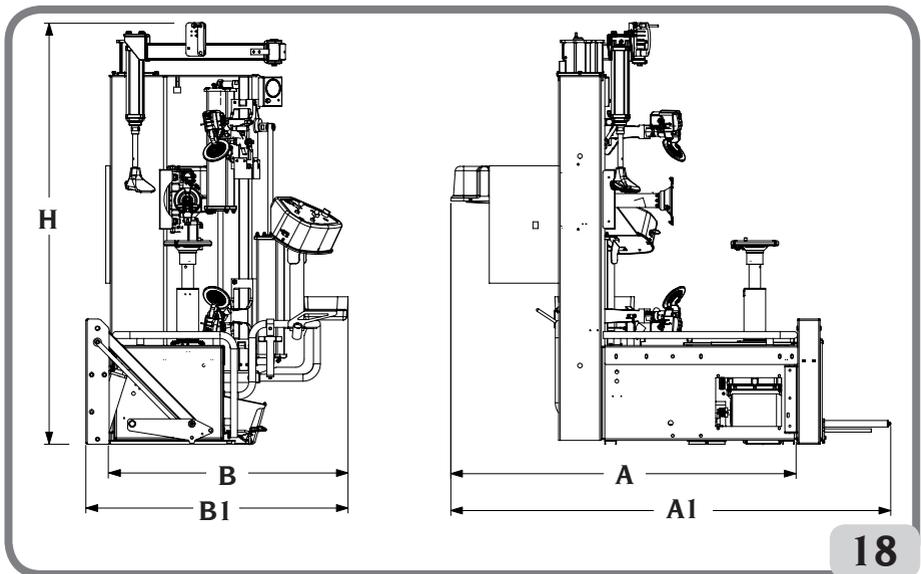


ATTENTION

Ainsi l'opérateur peut s'éloigner, surveiller et vérifier toutes les phases de travail et intervenir en cas de besoin.

5.2. DIMENSIONS HORS-TOUT

- Profondeur (avec élévateur)..... A1 = 1 900 mm
- Profondeur..... A = 1 500 mm
- Largeur B = 1080 mm
- Largeur (avec élévateur)..... B1 = 1 134 mm
- Hauteur maxi. H = 1 820 mm



5.3. COMPOSANTS DE L'EQUIPEMENT (PRINCIPAUX ELEMENTS DE FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE)

Les composants principaux de la machine sont illustrés dans la Fig. 19A.

- 1) Pupitre de commande
- 2) Manomètre avec bouton de dégonflage
- 3) Châssis
- 4) Disque détalonneur supérieur
- 5) Levier de déblocage du disque détalonneur supérieur
- 6) Levier de positionnement du disque détalonneur supérieur
- 7) Disque détalonneur inférieur
- 8) Outil mobile
- 9) Tête porte-outils
- 10) Outil fixe
- 11) Presse-talon
- 12) Poignée de centrage
- 12a) Poignée de centrage (version «AUTOMATIC»)
- 13) Elévateur de roue (option)
- 14) Plateau autocentreur
- 14a) Plateau autocentreur (version «AUTOMATIC»)
- 15) Support graisse
- 16) Pédalier
- 16a) Pédalier (version «AUTOMATIC»)
- 17) Pédalier élévateur de roue (en option)
- 18) Filtre régulateur
- 19) Réservoir (en option)
- 20) T.I. (en option)



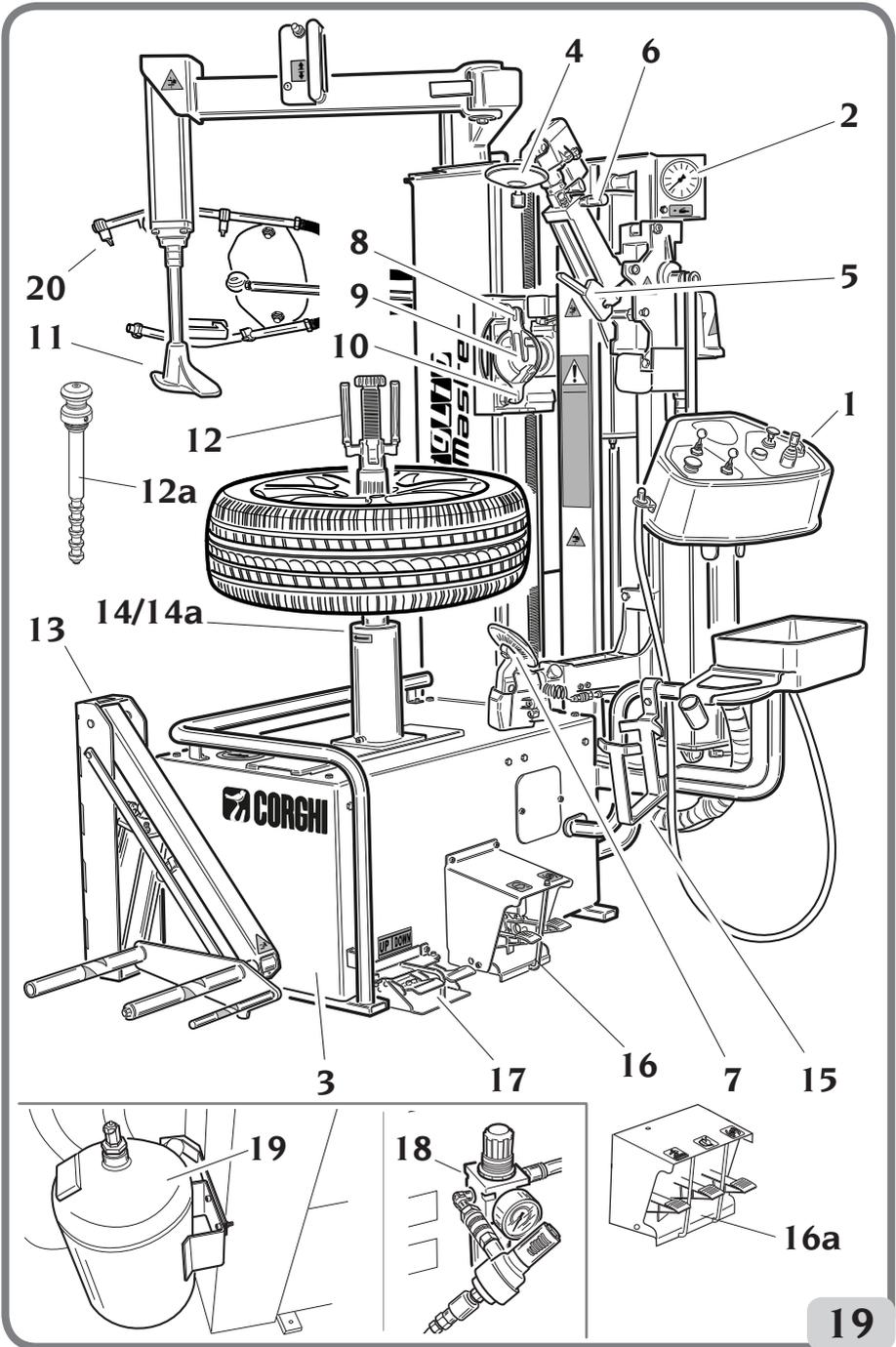
ATTENTION

Familiarisez-vous avec votre machine ! Sa connaissance est la meilleure façon de garantir la sécurité et les performances attendues.

Apprenez les fonctions et l'emplacement de toutes les commandes.

Vérifiez attentivement le bon fonctionnement de toutes les commandes.

Le monte-démonte pneus doit être installé et employé correctement ; effectuer les opérations d'entretien ordinaire prévu aux cadences prévus afin de prévenir tout dégât et accident.

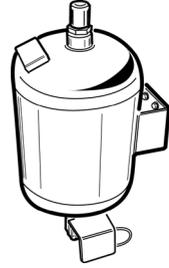


FR

19

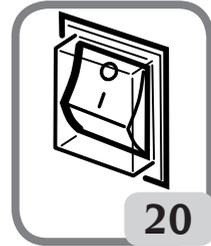
ATTENTION

En ce qui concerne les données techniques, les avertissements, l'entretien et toute autre information sur le réservoir d'air (en option), consulter le manuel d'utilisation et d'entretien fourni avec la documentation de l'équipement.



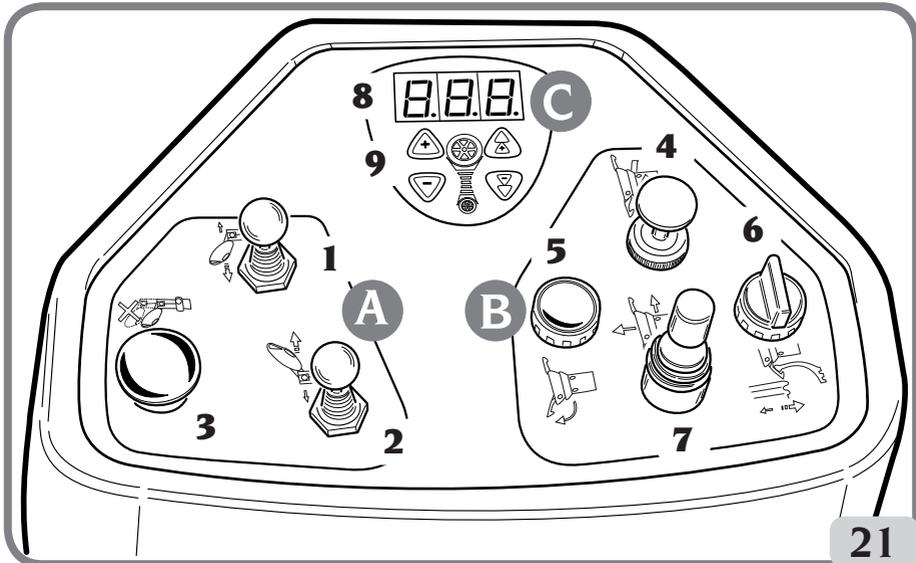
5.4. COMMANDES

5.4.a. INTERRUPTEUR PRINCIPAL



20

5.4.b. PUPITRE DE COMMANDE



21

Zone A – Commandes actionnement détalonneur



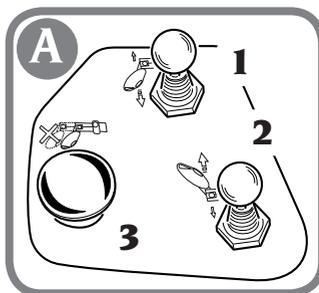
1 - Levier de commande mouvement vertical disque détalonneur supérieur.



2 - Levier de commande mouvement vertical disque détalonneur inférieur.



3 - bouton de pénétration simultanée détalonneur supérieur et inférieur



Zone B – Commandes actionnement tête porte-outils



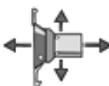
4 - Bouton d'actionnement rotation à 180° de la tête.



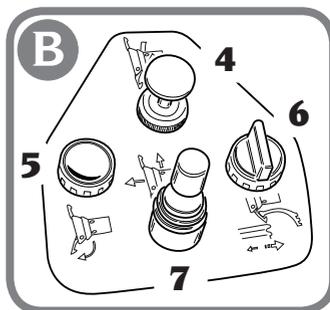
5 - Bouton d'actionnement outil mobile pour sélection du talon supérieur.



6 - Bouton d'actionnement outil mobile pour démontage du talon supérieur.



7 - Levier de commande de mouvement tête.



Zone C – Afficheur diamètre jante et clavier de saisie du diamètre jante

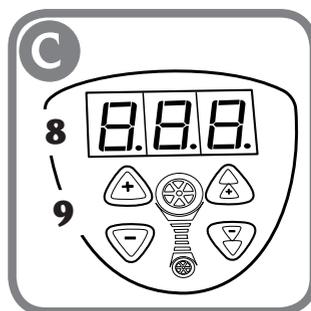
8 - Afficheur du diamètre de la jante

La paramètre est de 2 chiffres séparés par la décimale

9 - Clavier de saisie du diamètre jante

Le clavier se compose de :

- touches de saisie des unités. Saisir les unités avec ces touches (+ pour incrémenter, - pour décrémenter).
- touches de saisie des décimales. Saisir les unités avec ces touches (+ pour incrémenter, - pour décrémenter).



FR

5.4.c. PEDALIER



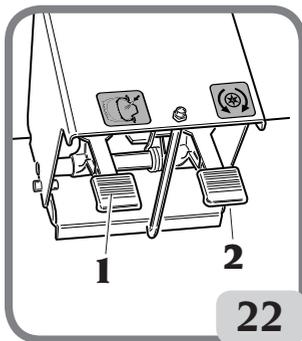
1 - Pédale de gonflage.



2 - Pédale de rotation autocentreur.

La pédale présente 4 positions de fonctionnement distinctes, chacune correspondant à une vitesse de rotation :

- Pédale levée (position instable) : rotation lente en sens inversé. Si la pédale est maintenue levée pendant plus de 4 secondes, la rotation devient plus rapide (toujours dans le sens inverse).
- Pédale en position de repos (position stable) : autocentreur arrêté.
- Pédale légèrement écrasée (position instable) : rotation lente dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Pédale totalement écrasée (position instable) : rotation rapide dans le sens des aiguilles d'une montre.

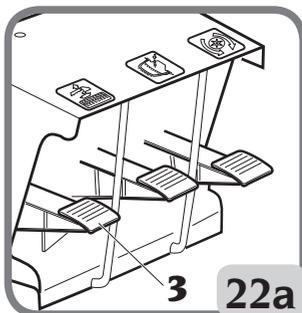


PEDALIERA VERSIONE "AUTOMATIC"



3 - Pédale de blocage/déblocage de la roue

Dans la version automatique est un troisième pédale. La pédale libre, si elle est pressée, le système de blocage de la poignée de centrage au mandrin. Dans sa position de repos, le système de blocage de la poignée de centrage au mandrin est normalement actif. On utilise la pédale au cours de la phase de préparation et de blocage de la roue sur le mandrin et, lorsque l'opération est terminée.



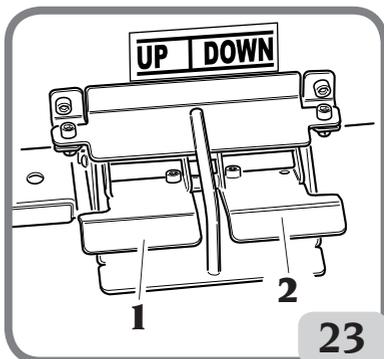
5.4.d. PEDALIER ELEVATEUR DE ROUE (en option)



1 - Pédale écrasée (position instable) : montée roue homme présent

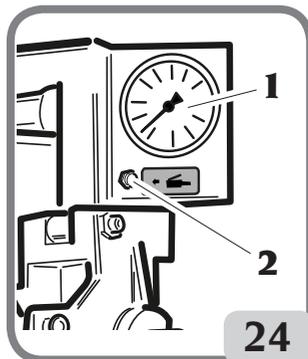


2 - Pédale écrasée (position instable) : descente roue homme présent



5.4.e. MANOMETRE AVEC BOUTON DE DEGONFLAGE

- 1- Manomètre lecture pression air avec régulation par pédale.
- 2- Bouton de dégonflage.



5.5. ÉQUIPEMENT EN OPTION

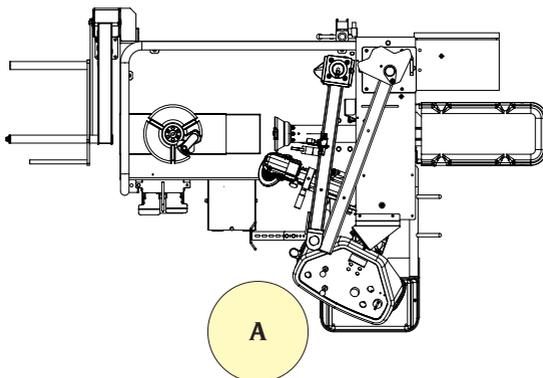
Pour la liste complète des équipements en option, consulter le document « ACCESSOIRES ORIGINAUX POUR LE MONTE-DÉMONTE PNEUS Master J ».

6. PROCEDURE DE BASE - UTILISATION

ATTENTION

DANGER D'ÉCRASEMENT :

Certaines parties de la machine, notamment le groupe tête, les détalonneurs et le groupe autocentreur se déplacent de manière autonome. Ne pas s'approcher des parties de la machine en mouvement.

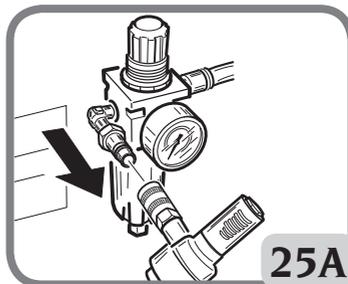
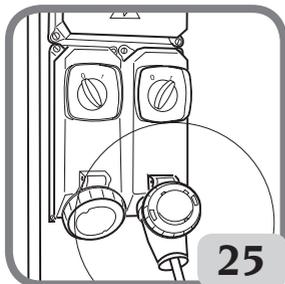


FR

ATTENTION

RISQUE DE BLESSURES

Avant d'utiliser la machine : couper l'alimentation électrique Fig. 25 ; isoler le circuit pneumatique en déconnectant le tuyau d'alimentation (connecteur à attelage rapide) Fig. 25A



ATTENTION

Afin de prévenir tout endommagement ou mouvements involontaires de la machine, il est conseillé d'utiliser seulement des accessoires et des pièces détachées d'origine Corghi.

6.1. CONTRÔLES PRÉLIMINAIRES

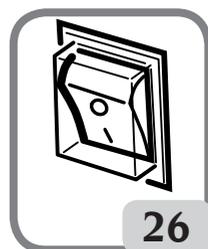
Vérifier sur le manomètre du groupe filtre régulateur la présence d'une pression minimum de 8 bar.

Une pression inférieure au minimum requis limite le fonctionnement du monte-démonte pneus.

Après avoir restauré une pression suffisante, la machine reprendra pleinement ses fonctions. Vérifier le branchement de la machine au réseau électrique et à l'alimentation pneumatique.

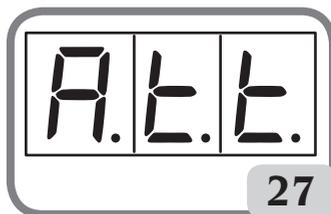
6.2. ALLUMAGE DE LA MACHINE

Placer l'interrupteur général sur I- (ON).



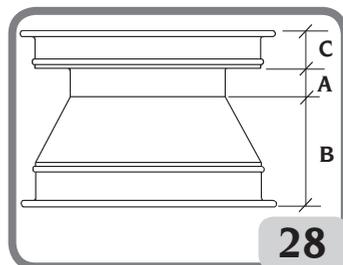
Après l'allumage, l'écran affiche l'indication « Att » (voir Fig. 27).

Appuyer sur une touche de saisie quelconque du clavier pour faire le reste de la machine.



6.3. COMMENT SAVOIR DE QUEL COTE DE LA ROUE DEMONTER LE PNEU

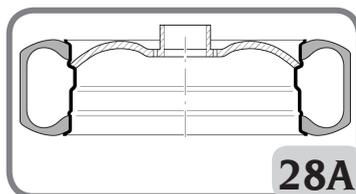
Voir Fig. 28. Repérer sur la jante la position du creux A. Déterminer la largeur maximale B et la largeur minimale C. Le pneu doit être effectué démonté ou remonté en positionnant la roue sur l'autocentreur avec la plus petite largeur C orientée vers le haut.



ATTENTION

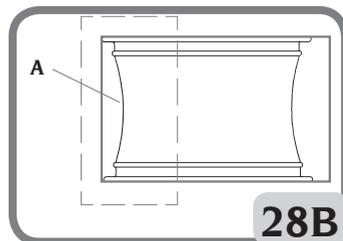
Voir le paragraphe « TABLEAU D'UTILISATION D'ACCESSOIRES POUR CENTRAGE ET BLOCAGE EN FONCTION DU TYPE DE JANTE » dans le présent manuel.

Lorsque l'on travaille sur des jantes «facilement déformables » (c'est à dire avec un centreur de roue fin et saillant - voir la Fig. 28), il est recommandé d'utiliser le plateau universel pour jantes fermée (voir le paragraphe « TABLEAU POUR L'UTILISATION D'ACCESSOIRES DE CENTRAGE ET BLOCAGE EN FONCTION DU TYPE DE JANTE » dans ce manuel).



ROUES SPECIALES

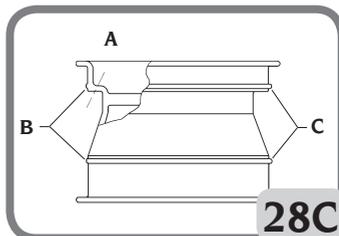
Roues avec jantes en alliage : certaines roues avec jantes en alliage présentent un creux de la jante A minimum ou ne présentent aucun creux - Fig. 28B. Ces jantes ne sont pas approuvées par les normes du DOT (Department of Transportation - Ministère des transports). Le sigle DOT certifie la conformité des pneumatiques aux normes de sécurité adoptées par les Etats-Unis et le Canada (ces roues ne peuvent être commercialisées sur ces marchés).



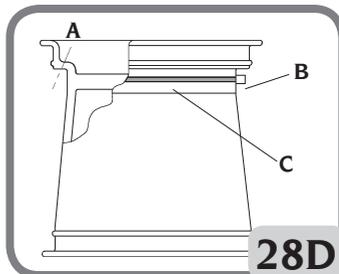
FR

Roues hautes performances (courbure asymétrique)

- Fig. 28C certaines roues européennes présentent des jantes à la courbure très accentuée C, sauf en correspondance du trou de la valve A où la courbure est plus légère B. Sur ces roues, le détalonnage doit d'abord être effectué en face du trou de la valve, sur le côté supérieur comme sur le côté inférieur.



Roues avec capteur de pression - Fig.28D. Pour intervenir convenablement sur ces roues et éviter d'endommager le capteur (lequel est intégré à la valve, fixé à la ceinture, collé dans le pneumatique, etc.), observer les procédures adéquates de montage/démontage (consulter la « Procédure approuvée de montage/démontage pour pneumatiques runflat et UHP »).



ATTENTION

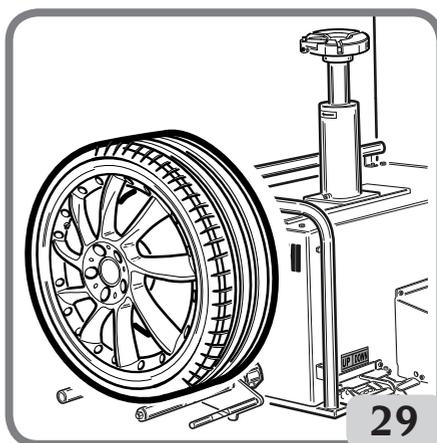
Enlever les anciennes masses présentes sur la jante avant de procéder aux opérations de travail.

6.4. MISE EN PLACE DE LA ROUE

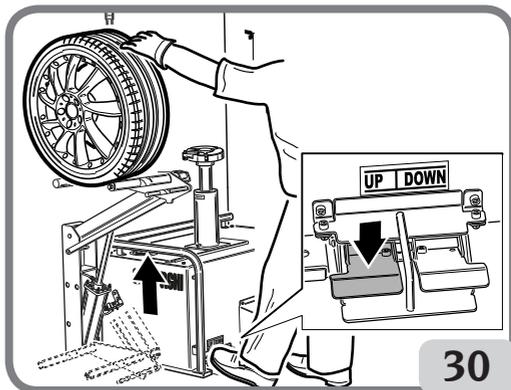
! ATTENZIONE

Les pédales doivent être actionnées uniquement pendant la manutention de la roue. Elles ne doivent jamais être actionnées pendant les autres phases de travail !

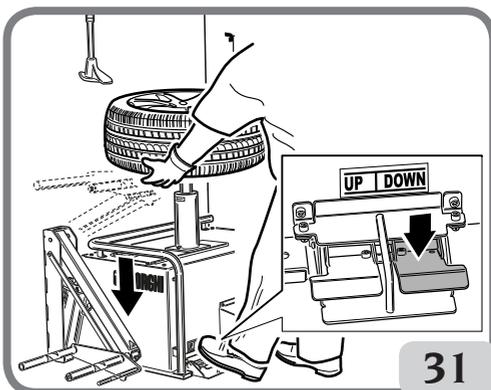
- Placer la roue sur l'élévateur.



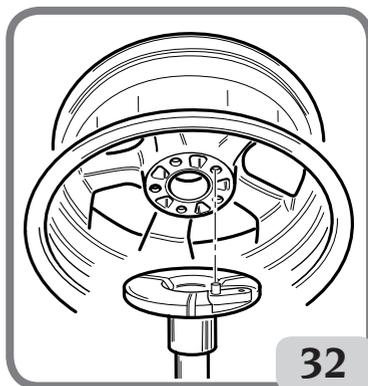
- Soulever la roue en actionnant la pédale.



- Placer manuellement la roue sur l'autocentreur et abaisser l'élevateur en écrasant la pédale down.



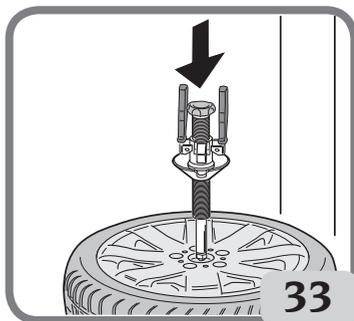
- Le positionnement de la roue sur l'autocentreur doit prévoir aussi le centrage du pivot mobile, situé radialement sur l'autocentreur dans l'un des trous destiné aux boulons de fixation.



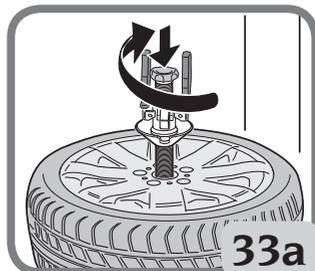
FR

6.5. BLOCAGE DE LA ROUE SUR L'AUTOCENTREUR

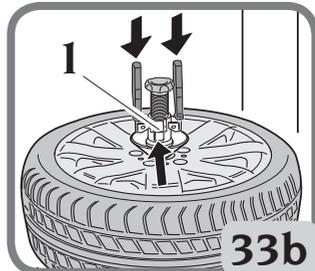
- Introduire la poignée de blocage dans le trou central de la roue.



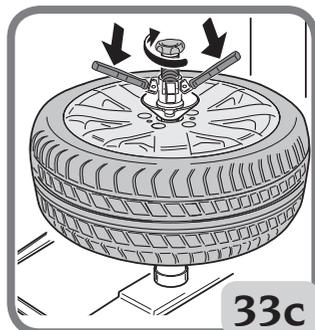
- Tourner la poignée pour accrocher l' autocentreur.



- Approcher manuellement le cône de centrage de la jante en agissant sur les arrêts « 1 ».



- Serrer le dispositif de blocage en tournant la poignée dans le sens des aiguilles d'une montre.



6.5a. BLOCAGE DE LA ROUE SUR L'AUTOCENTREUR (VERSION "AUTOMATIC")

- Appuyer sur la Pédale 3 fig.33d pour libérer le système de blocage du mandrin.
- Empoigner la poignée de centrage 1 fig.33e et, en adaptant manuellement la roue, introduire la poignée dans son trou central fig. 33e.
- Lâcher la Pédale 3 fig.33d. Le système de blocage de la roue est maintenant actif et la roue bloquée au mandrin par la poignée de centrage est solidaire de celui-ci.

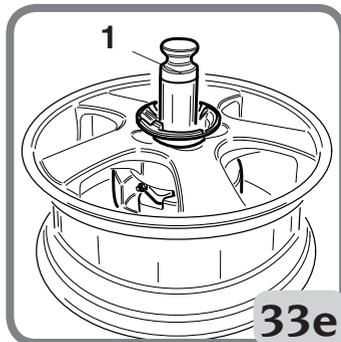
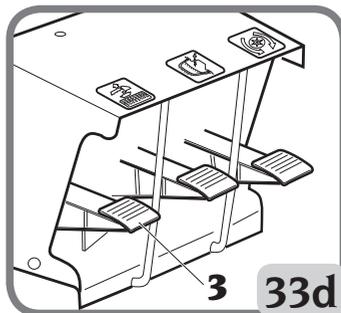


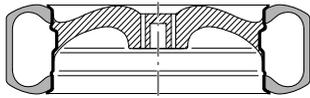
TABLEAU D'UTILISATION DES ACCESSOIRES DE CENTRAGE ET DE BLOCAGE EN FONCTION DU TYPE DE JANTE

	A	Cerchio standard
	B	Cerchio con foro incassato
	C	Cerchio a canale rovesciato

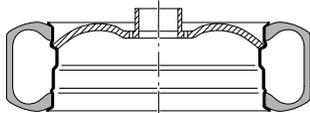
FR

**D**

Cerchio per furgone

**E**

Cerchio senza foro centrale

**F**

Cerchio con foro centrale

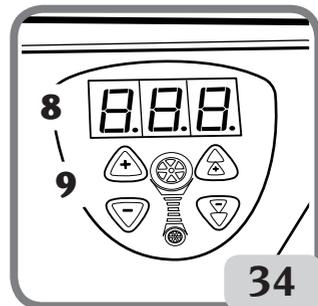
**ATTENTION**

POINT D'ECRASEMENT - PIECES EN MOUVEMENT Risque de blessures par écrasement.

Éloigner les mains de la poignée ou du cône lors du blocage.

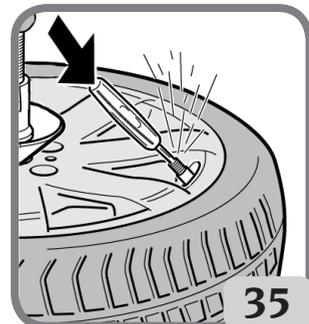
6.6. SAISIE DES DONNEES DE LA ROUE

Saisir le diamètre de la jante avec le clavier « 9 ». L'écran « 8 » affiche le diamètre des jantes en pouces. Le paramètre est formé de deux chiffres exprimant l'unité et la décimale.



6.7. DEGONFLAGE DU PNEU

Dégonfler complètement le pneu en agissant sur la soupape (Fig. 35).



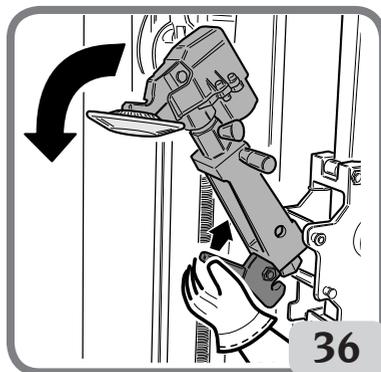
6.8. DETALONNAGE

 ATTENTION	 ATTENTION	 ATTENTION
 <p>TENIR LES MAINS ET LES AUTRES PARTIES DU CORPS A DISTANCE DES PIÈCES EN MOUVEMENT</p>	 <p>NE PAS APPROCHER LES PIEDS DU DETALONNEUR ET DE L'ELEVATEUR.</p>	 <p>NE PAS EXÉCUTER LE DETALONNAGE EN PRÉSENCE D'AIR DANS LE PNEU</p>

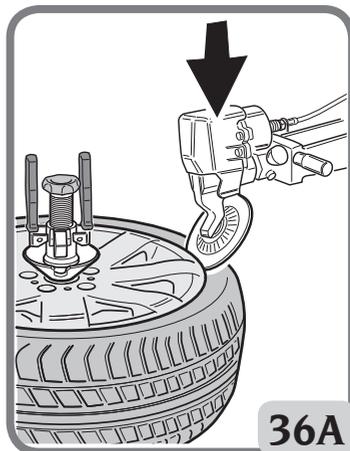

ATTENTION

Retirer entièrement l'air à l'intérieur du pneu avant de poursuivre. Ne pas effectuer le détalonnage avant d'avoir éliminé complètement l'air présent dans le pneu. Omettre d'éliminer l'air peut provoquer des lésions à l'opérateur ou des dommages à la monte-démonte pneus, au pneu ou à la roue.

- 1 - Placer le groupe détalonneur supérieur en position de travail (axe bras horizontal) en l'abaissant manuellement avec le levier fixe de préhension prévu à cet effet.



- 2 - Actionner le levier  et déplacer le disque en le portant à environ 5 mm sous le bord de la jante (Fig. 36a).
- 3 - Appuyer sur le bouton  de pénétration disque détalonneur supérieur.



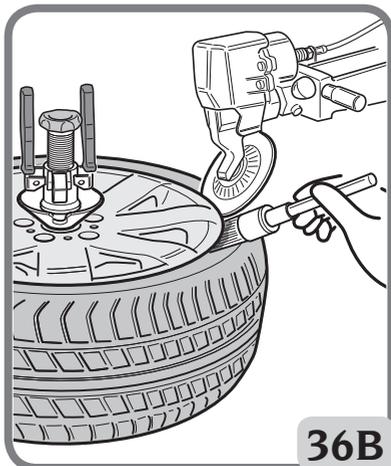
FR

4 - Graisser le talon pour faciliter le détalonnage.

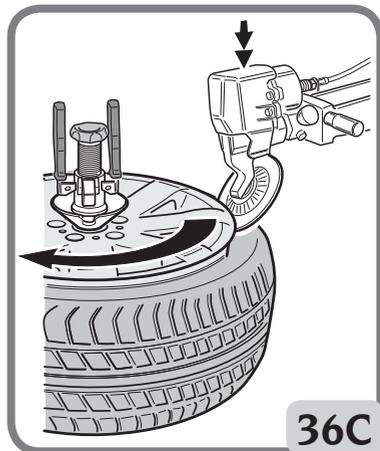
5 - Appuyer sur la pédale  pour faire tourner le plateau autocentreur.

6 - Agir sur la commande  par à-coups, pour faire descendre le disque détalonneur et retirer complètement le talon du siège sur la jante.

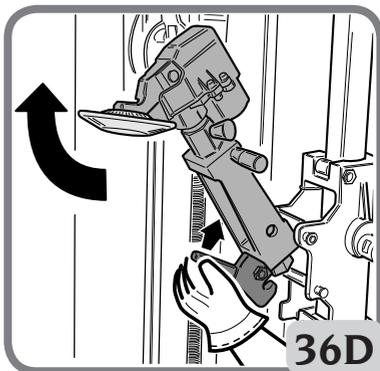
7 - Effectuer au moins un tour pour compléter le détalonnage.



CES OPÉRATIONS décolleront totalement le talon supérieur de la jante (voir Fig. 36C).



8 - Actionner le levier  vers le haut pour arrêter automatiquement la pénétration et éloigner le disque de la zone de travail et placer le groupe entier vers le haut, pour dégager la zone de travail, actionner manuellement le levier mobile prévu situé sous le bras du groupe, côté opérateur.



9 - Actionner le levier  et déplacer le disque en le portant à environ 5 mm au-dessus du bord de la jante (Fig. 36E).

10 - Appuyer sur le bouton  pour activer la pénétration du disque détalonneur inférieur.

11 - Graisser manuellement le talon pour faciliter le détalonnage.

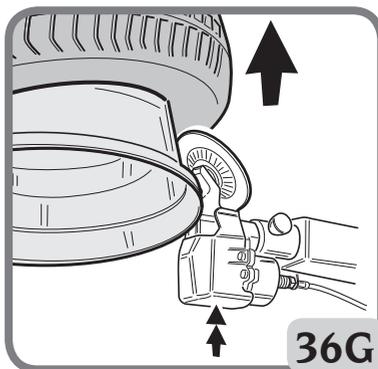
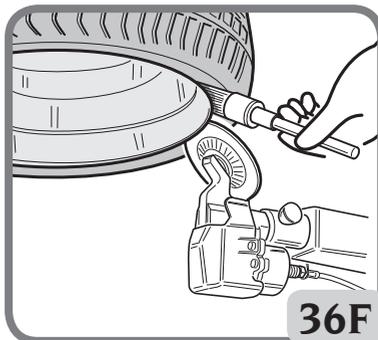
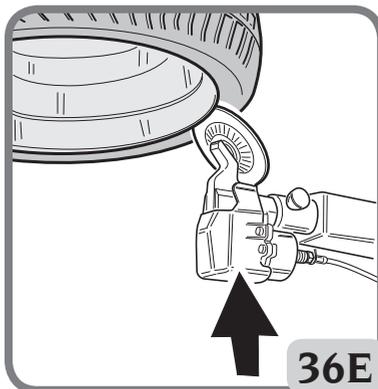
12 - Appuyer sur la pédale  pour faire tourner le plateau autocentreur.

13 - Agir sur la commande  par à-coups, pour faire monter le disque détalonneur et retirer complètement le talon du siège sur la jante.

14 - Effectuer au moins un tour pour compléter le détalonnage.

CES DERNIÈRES OPÉRATIONS décolleront entièrement le talon inférieur de la jante.

15 - Actionner le levier  vers le bas pour arrêter automatiquement la pénétration et éloigner le disque de la zone de travail.



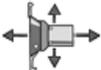
FR

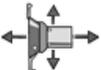
6.9. DÉMONTAGE

ATTENZIONE

Les pédales doivent être actionnées uniquement pendant la manutention de la roue. Elles ne doivent jamais être actionnées pendant les autres phases de travail !

- 1- Appuyer sur le bouton  pour porter l'outil mobile 1 dans la position indiquée dans la Fig. 37.

- 2- Actionner le levier  pour introduire complètement l'outil mobile sous le talon (Fig. 37A).
Pour obtenir une position plus précise, appuyer sur le bouton situé sur la partie supérieure du

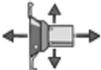
levier  durant le déplacement.

- 3- Tenir enfoncé le bouton  pour accrocher le talon (Fig. 37B).

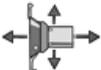
Faire tourner la roue en exerçant une pression sur la

pédale .

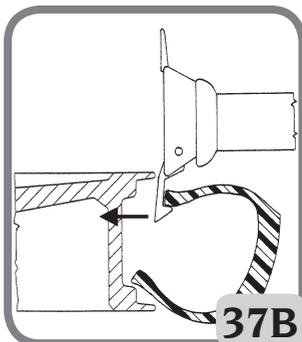
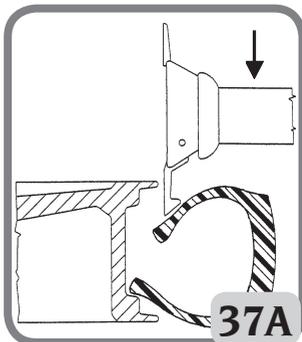
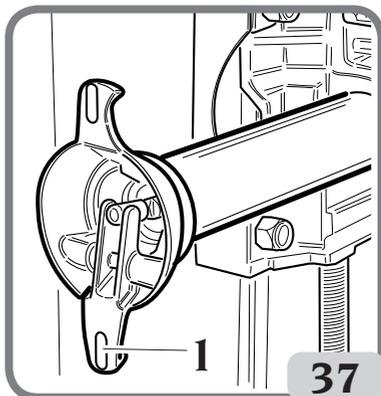
Si nécessaire, abaisser ultérieurement la tête en

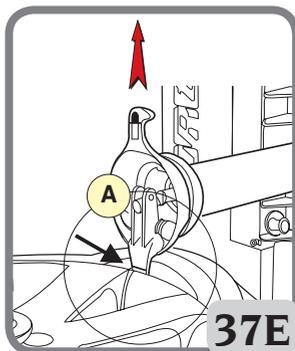
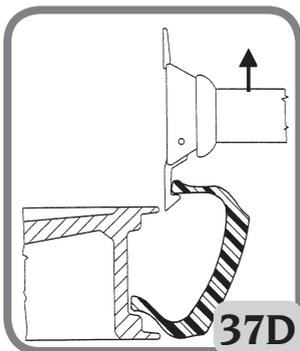
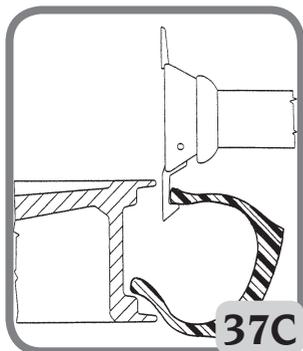
agissant sur la commande .

- 4- Après avoir accroché le talon, relâcher le bouton pour replacer l'outil en position de repos (Fig. 37C).

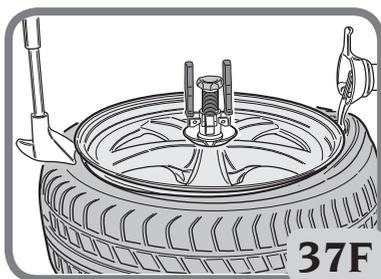
- 5-  Soulever l'outil mobile jusqu'à ce que la ligne horizontale de l'outil soit complètement visible (Fig. 37D) - (A Fig. 37E).

- 6- S'assurer que la partie inférieure du pneumatique soit entièrement détalonnée, dans le cas contraire, répéter l'opération de détalonnage inférieur.





7- S'assurer que le talon à 180° par rapport à l'outil se trouve dans le creux, dans le cas contraire, utiliser le presse-talon pour en faciliter le positionnement (Fig. 37F).

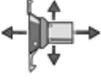


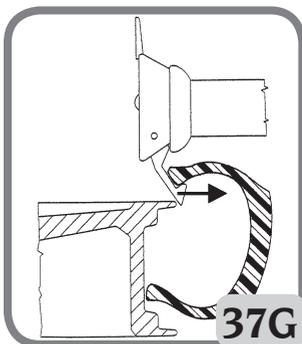
8- Tourner le sélecteur  (voir Fig. 37G).

9- En maintenant le sélecteur  tourné, ap-

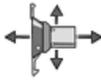
puyer sur la pédale  pour tourner l'autocentreur et démonter la partie supérieure du pneumatique de la jante.

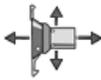
Si nécessaire, lever légèrement la tête en agissant sur

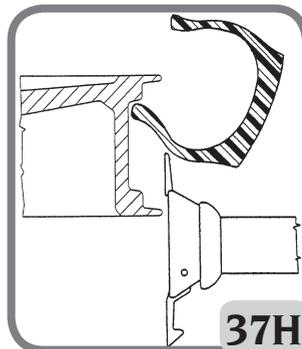
la commande  pour compléter l'extraction du talon supérieur.



10- Relâcher le sélecteur  et la pédale 

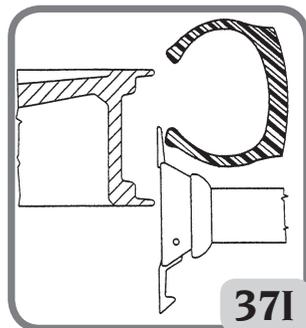
11- Éloigner l'outil mobile de la zone de travail 

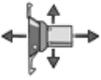
12- Actionner le levier  pour déplacer la tête au niveau de la partie inférieure de la roue (Fig. 37H).

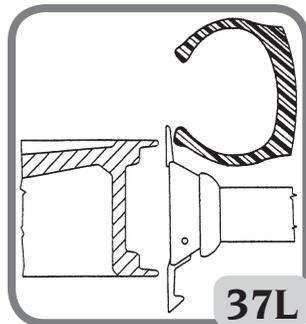


FR

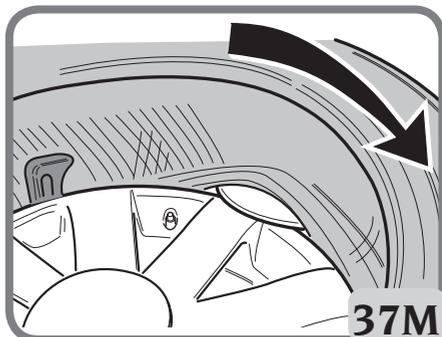
13- Placer manuellement le pneumatique de manière à ce que le crochet de l'outil se trouve entre le talon inférieur et la jante (Fig. 37I).



14- Actionner le levier  afin de positionner l'outil fixe à la bonne hauteur pour l'extraction du second talon (Fig. 37L).

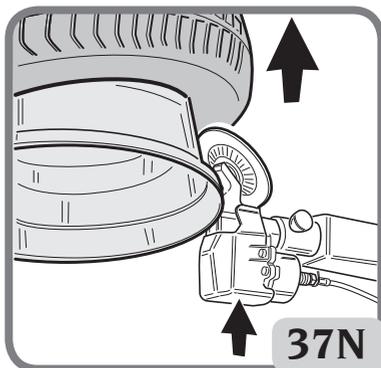


15- Actionner le levier  et déplacer vers le haut le disque détalonneur inférieur (Fig. 37M - 37N) jusqu'à 5 mm au-dessus du bord de la jante.



16- Appuyer sur la pédale  pour faire tourner l'autocentreur et appuyer

sur le bouton  pour actionner la pénétration du détalonneur inférieur.



17- Si nécessaire, avec la commande , soulever légèrement le disque détalonneur inférieur.

6.10. MONTAGE

ATTENTION

Vérifier le juste accouplement enveloppe / jante en termes de compatibilité (enveloppe Tubeless sur jante Tubeless ; enveloppe tube type sur jante tube type) et de dimensions géométriques (diamètre d'assemblage, largeur de section, écart et type de profil du rebord) avant leur assemblage.

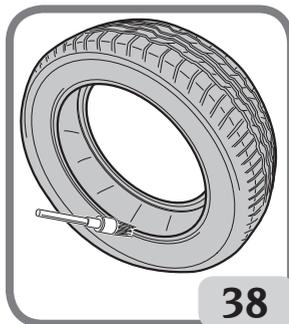
Vérifier aussi que les jantes n'aient pas subi de déformations, ne présentent pas de trous de fixation ovalisés, ne soient pas encrassées ou rouillées ni n'aient de bavures de coupe sur les trous de la soupape.

S'assurer que l'enveloppe soit en bon état et non endommagée.

- 1- Lubrifier soigneusement les flancs du pneu tout le long de la circonférence du talon inférieur et supérieur (Fig. 38).

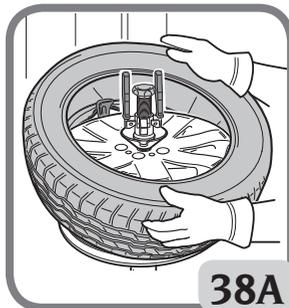


- 2- Agir sur la commande pour éloigner le disque de la zone de travail.



38

- 3- L'outil est déjà positionné à la bonne hauteur pour le montage du premier talon (Fig. 38B), installer manuellement le pneumatique de manière à ce que le rebord supérieur de la jante dépasse du talon inférieur et entre dans le creux (Fig. 38A -38B).



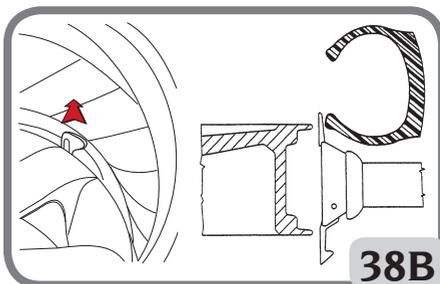
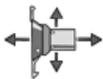
38A

- 4- Maintenir légèrement enfoncée la section du pneu avec le talon inférieur non encore introduit dans la jante et



tourner l'autocentreur

- 5- Actionner le levier pour déplacer la tête porte-outils dans la zone de travail supérieure pour monter le talon supérieur.



38B

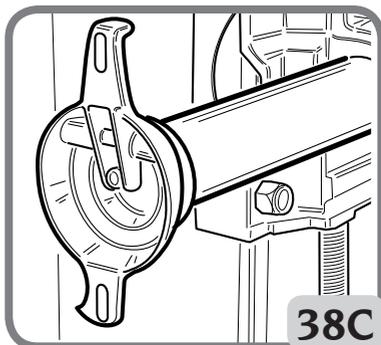
FR

- 6- Durant le déplacement, appuyer sur le bouton



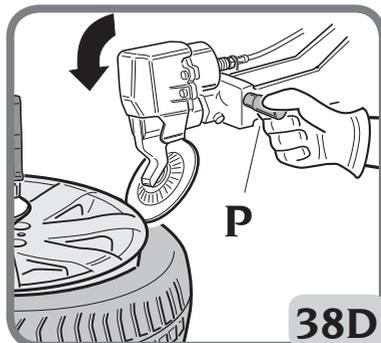
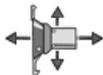
pour configurer l'outil fixe ou la phase de montage du talon supérieur (Fig. 38C).

- 7- Actionner la poignée P (Fig. 38D) pour abaisser manuellement le disque détalonneur supérieur.



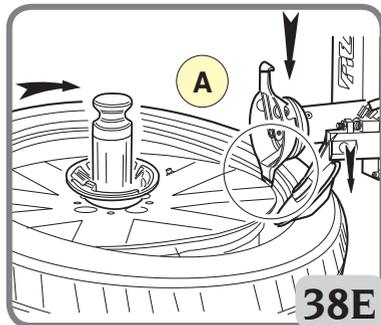
38C

- 8- Actionner le levier en abaissant l'outil et en installant manuellement le pneumatique (Fig. 38E).



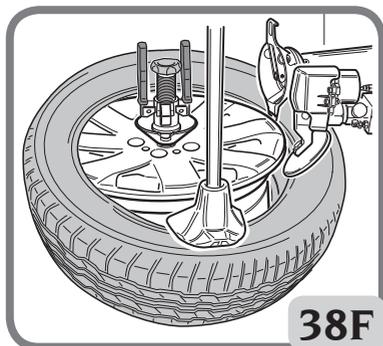
38D

- 9- Pousser le pneu sous le niveau du rebord (Fig. 38E).

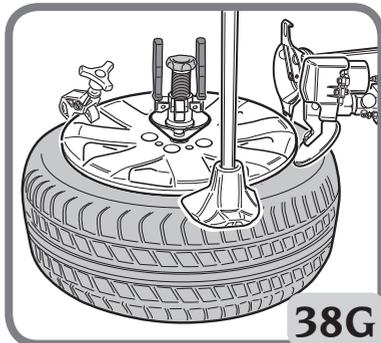


38E

- 10- Utiliser le presse-talon (Fig. 38F) et, si nécessaire, des pinces presse-talon (Fig. 38G), sur le rebord de la jante, en s'assurant que le talon supérieur se trouve dans le creux.



38F



38G

ATTENTION

Faire attention aux risques de lésions. S'assurer que le talon supérieur soit correctement chargé sur l'outil avant d'exécuter le montage (Fig. 38G).



11- Appuyer sur la pédale pour démarrer la rotation jusqu'à ce que le second talon ait été monté.

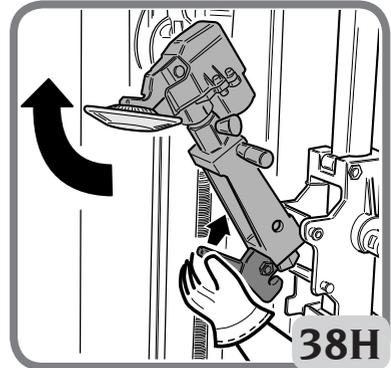
ATTENTION

Faire attention aux risques de lésions. S'assurer que durant toute la phase de montage, le talon supérieur soit correctement introduit dans le creux de la jante.

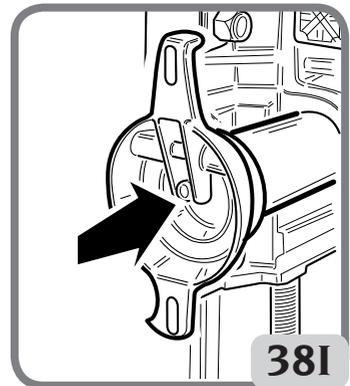
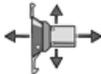
12- Retirer les pinces presse-talon ou le presse-talon.

13- Ramener les détalonneurs aux extrémités supérieure

et inférieure (Fig. 38h).



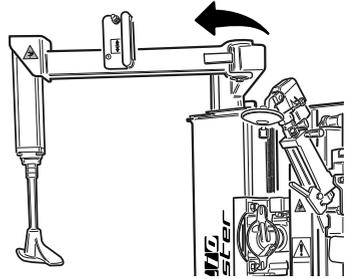
14- Eloigner l'outil fixe (Fig. 38I).



FR

ATTENTION

Positionner le presse-talon dans la bonne position de repos de manière à ce qu'il n'interfère pas avec la zone de travail.

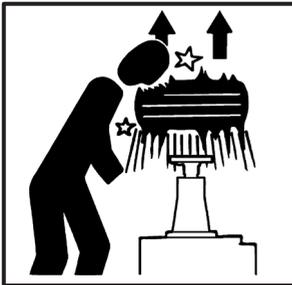


6.11. PROCEDURE HOMOLOGUEE DE DEMONTAGE ET MONTAGE DES PNEUS UHP ET RUN FLAT

Pour ce type de pneus, consulter les instructions du manuel rédigé par WDK (Association allemande de l'industrie du pneumatique).

6.12. GONFLAGE DU PNEUMATIQUE

6.12.a. CONSIGNES DE SECURITE



DANGER

DANGER D'EXPLOSION

Ne pas dépasser la pression recommandée par le fabricant du pneu. Ne jamais monter un pneu sur la jante d'un diamètre différent.

L'explosion d'un pneu est facteur de blessures, voire de mort.

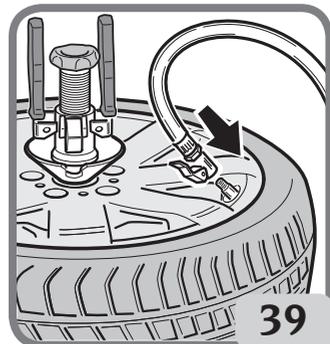
Vérifier que les deux talons supérieur et inférieur et le siège talon de la jante aient été lubrifiés convenablement à l'aide d'une pâte pour montage approuvée.

Il est recommandé de porter des lunettes de sécurité neutres et des chaussures spéciales.

Bloquer la jante sur le plateau autocentreur durant le gonflage.

Retirer le noyau de la valve au cas il n'aurait pas encore été extrait.

Brancher le tuyau de gonflage à la valve.

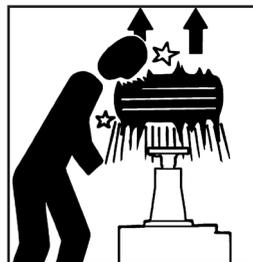


Appuyer sur la pédale pour gonfler le pneu et faire adhérer les talons. S'arrêter fréquemment pour lire la pression interne du pneu sur le manomètre.

ATTENTION

Faire attention aux risques de lésions. Lire attentivement, comprendre et observer les instructions suivantes.

1. Des pneumatiques excessivement gonflés peuvent exploser, entraînant la dispersion en l'air d'objets susceptibles de provoquer des incidents.
2. Les pneumatiques et les jantes de diamètre différent sont incompatibles. Ne pas essayer de monter ou de gonfler des pneus sur des jantes incompatibles. Par exemple, ne jamais monter un pneumatique de 16" sur une jante de 16,5" (ou vice-versa). Cela est très dangereux. Les pneumatiques et les jantes incompatibles risquent d'exploser et de provoquer des incidents.
3. Ne jamais dépasser la pression de gonflage du pneu fournie par le fabricant et indiquée sur le flanc.
Vérifier attentivement l'introduction du tuyau d'air sur la valve.
4. Ne jamais approcher la tête ou d'autres parties du corps d'un pneu pendant le gonflage ou l'entalonnage.
Cette machine n'est pas un dispositif de sécurité contre les risques d'explosion éventuelle de pneumatiques, chambres à air ou jantes.
5. Garder une distance de sécurité du monte-démonte pneus pendant le gonflage, ne pas s'approcher.



ATTENTION



Dans cette phase de travail les niveaux de travail sont de l'ordre de 85dB (A). Il est conseillé de porter une protection antibruit.

DANGER

DANGER D'EXPLOSION : La rupture de la jante ou d'un pneu sous pression peut provoquer une explosion qui projette la roue latéralement ou vers le haut, à une telle force qui provoque des dégâts, des blessures voire la mort !

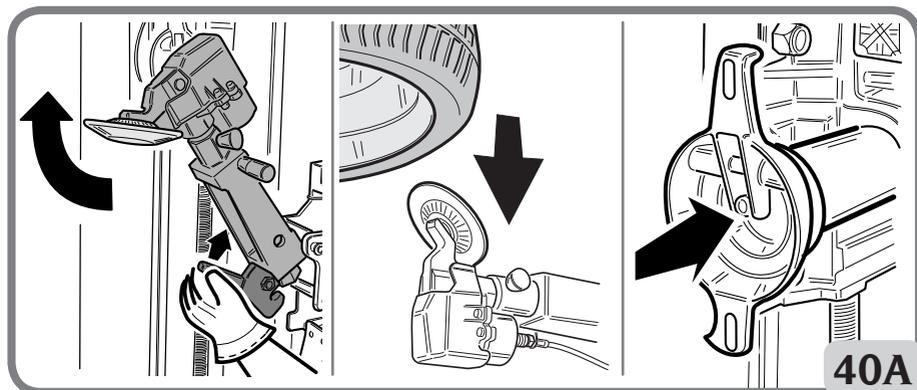
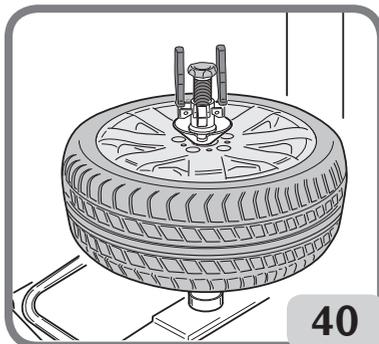
Ne jamais monter un pneu sur la jante sans en avoir vérifié la correspondance exacte (les dimensions figurent sur la jante et le pneu) ainsi que l'absence de défaut ou d'endommagements.

Ce monte-démonte pneus N'EST PAS un dispositif de sécurité et ne permet donc pas de prévenir les risques et les dégâts d'une explosion éventuelle. Il est interdit à toute personne étrangère de s'approcher de la zone de travail.

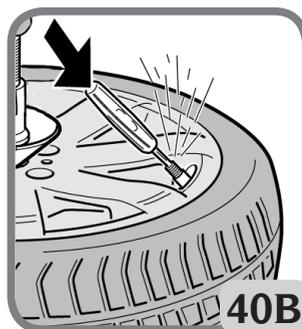
FR

6.12.b. GONFLAGE DES PNEUMATIQUES

1. Vérifier le blocage de la roue sur l'autocentreur au moyen de la poignée de centrage (Fig. 40).
2. S'assurer que la tête porte-outils, les groupes détalonneurs supérieur et inférieur et le presse-talon ne soient à proximité de la zone de travail et, si possible, qu'ils soient en position de repos (voir Fig. 40A).



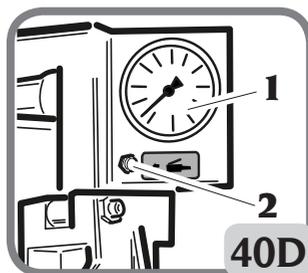
3. Retirer le corps de la valve, au cas où cela n'aurait pas déjà été fait (Fig. 40B).
4. Brancher le raccord Doyfe du tuyau de gonflage à la tige de la valve (Fig. 40C).



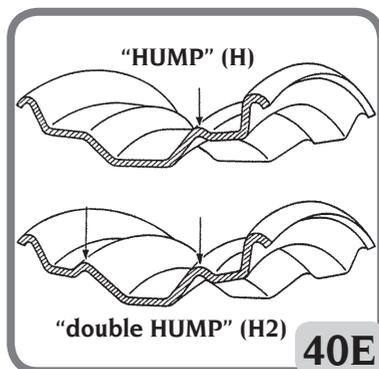
5. Appuyer par à-coups sur la pédale  pour gonfler le pneu. Lire fréquemment la pression sur le manomètre (I, Fig.40D) pour vérifier qu'elle ne dépasse JAMAIS la pression maximale admise préconisée par le fabricant du pneu. Le pneu s'élargit et les talons prennent position.

Le cas échéant :

- Continuer à gonfler jusqu'à la valeur maximum de 3,5 bar pour positionner correctement le pneumatique sur la jante. Ne pas se distraire pendant cette opération et contrôler continuellement la pression du pneu sur le manomètre (1 Fig. 40D) pour éviter un gonflage excessif. Le gonflage de pneus tubeless demande un débit d'air supérieur pour permettre aux talons de dépasser la jante HUMP - voir les types de profil des jantes pour le montage sans chambre à air dans la Fig. 40E.



- Vérifier si les talons sont bien collés sur la jante. Dans la négative, dégonfler le pneumatique, effectuer le détalonnage selon la procédure décrite dans la section relative, lubrifier et faire tourner le pneu sur la jante. Répéter l'opération de montage décrite précédemment en effectuant un autre contrôle.



- Réintroduire le mécanisme interne de la valve.
- Amener la pression à la valeur de service en appuyant sur le bouton de dégonflage (2, Fig. 40D).
- Mettre le capuchon de la valve.

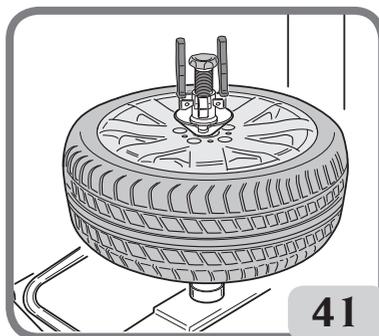
6.12.c. PROCÉDURE SPÉCIALE (VERSION TI)

ATTENTION

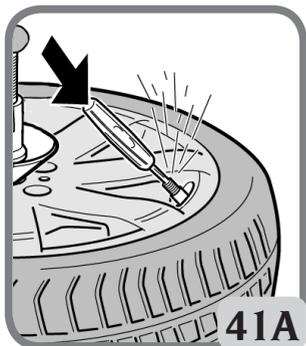
Avant de procéder aux opérations ci-dessous, vérifier la propreté des buses de gonflage et de l'espace alentour.

Lorsqu'au cours du gonflage le pneu ne se positionne pas correctement dans la jante à cause de l'espace excessif entre le pneu et la jante, il est possible d'utiliser un jet d'air à pression à travers les mâchoires de l'accessoire TI (entalonnage rapide) en option. Vérifier que les deux talons supérieur et inférieur et le siège talon de la jante aient été lubrifiés convenablement à l'aide d'une pâte pour montage approuvée.

- Vérifier le blocage de la jante sur le plateau autocentreur (Fig. 41).



FR



41A

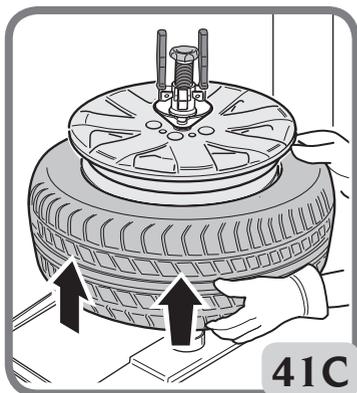


41B

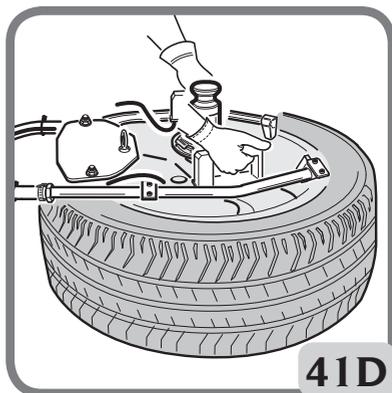
2. Retirer le corps de la valve, au cas où cela n'aurait pas déjà été fait (Fig. 41A).
3. Brancher le raccord Doyfe du tuyau de gonflage à la tige de la valve (Fig. 41C).
4. Tirer légèrement vers le haut le pneumatique de manière à réduire l'espace entre le talon supérieur et la jante (Fig. 41c).



5. Écraser à fond la pédale de gonflage  et appuyer simultanément sur les 2 boutons situés sur l'accessoire pour émettre un jet d'air à haute pression au moyen de quatre buses qui facilitent le positionnement des talons du pneu (Fig. 41D).



41C



41D

ATTENTION

Pour augmenter l'efficacité des buses, lubrifier et soulever manuellement le talon inférieur avant d'activer les buses.

ATTENTION

Pour optimiser le fonctionnement du système gonfle tubeless, la pression de ligne doit être comprise entre 8 et 10 bars.

Continuer à gonfler le pneu avec le tuyau de gonflage. Arrêter de gonfler pour vérifier constamment la pression sur le manomètre.

ATTENTION

Danger d'explosion. Pendant l'entalonnage, ne pas dépasser la pression maximale préconisée par le fabricant du pneu et qui est reportée sur son flanc.

Une fois l'entalonnage terminé, remonter le corps de la valve, puis gonfler le pneu jusqu'à la pression préconisée par le constructeur du véhicule.

ATTENTION

N'actionner les buses de gonflage que pour coller le pneu. Ne pas orienter les jets vers les personnes.

Dépressuriser l'installation pneumatique, avant de couper l'arrivée de l'air ou les autres composants pneumatiques. L'air s'accumule dans le réservoir pour faire fonctionner les buses d'entalonnage.

ATTENTION

N'actionner les buses de gonflage qu'après s'être assuré que le dispositif est fixé solidement et que la jante est bloquée correctement.

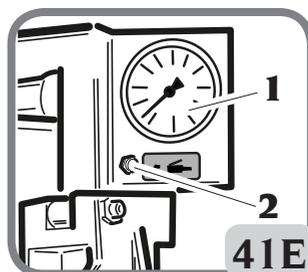
ATTENTION

DANGER D'EXPLOSION. Ne pas monter un pneumatique et une jante ne présentant pas le même diamètre (par exemple, pneumatique de 16 pouces 1/2 avec jante de 16 pouces).

FR

Si le pneu est trop gonflé, il est possible d'extraire l'air en appuyant sur le bouton manuel de dégonflage en laiton situé sous le manomètre de la pression de l'air (« 2 » - Fig.41E).

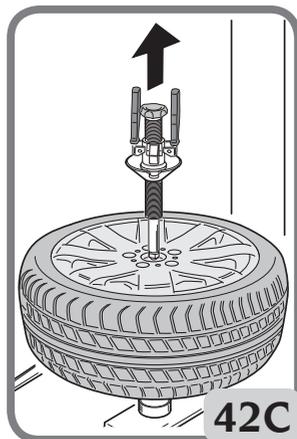
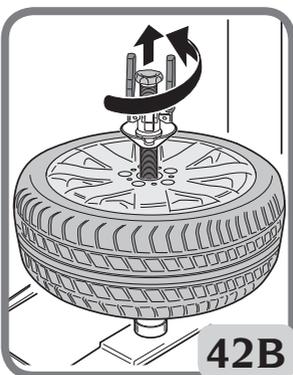
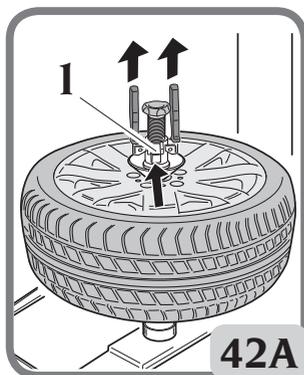
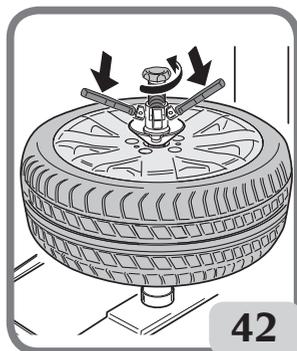
Débrancher le tuyau de gonflage de la tige de la valve.



6.13 DEBLOCAGE ET DECHARGEMENT DE LA ROUE

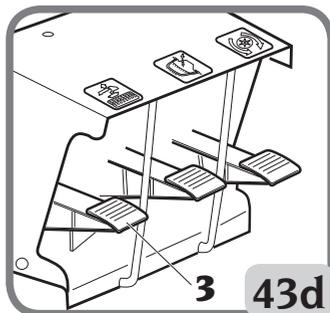
6.13.a. DEBLOCAGE DE LA ROUE

- Desserrer le dispositif en tournant les poignées dans le sens opposé des aiguilles d'une montre.
- Appuyer sur les arrêts « 1 » et éloigner manuellement le cône de centrage de la jante.
- Tourner le dispositif de blocage dans le sens opposé des aiguilles d'une montre pour le décrocher de l'autocentreur.
- Retirer le dispositif de la jante.

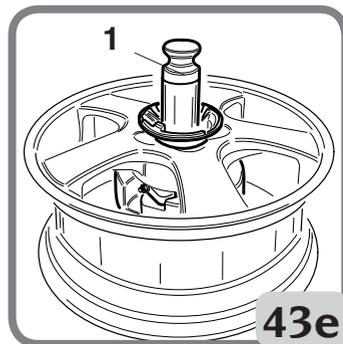


DEBLOCAGE DE LA ROUE (VERSION "AUTOMATIC")

- Appuyer sur la Pédale 3 fig. 43d pour libérer le système de blocage du mandrin.

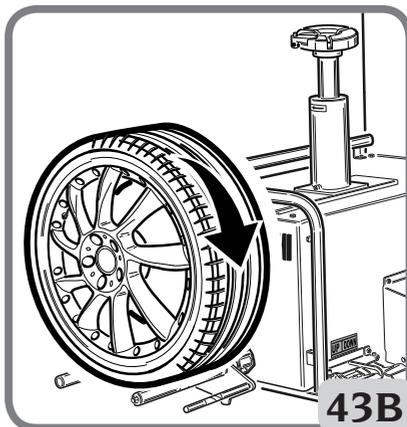
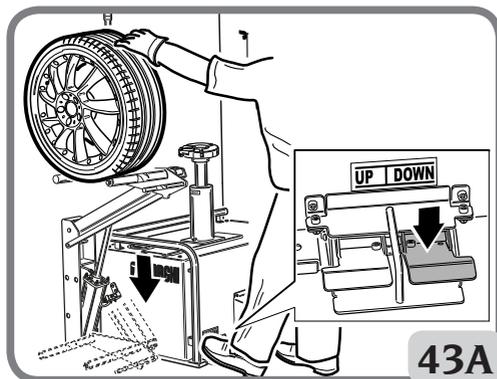
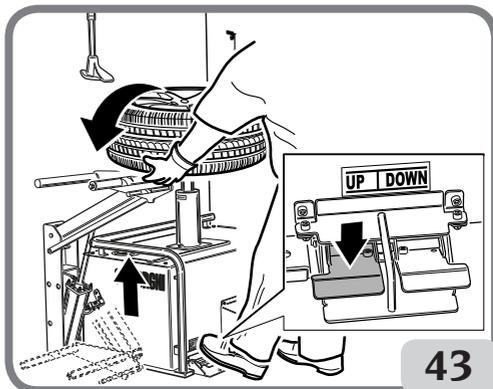


- Empoigner la poignée de centrage et l'enlever. Lâcher la Pédale 3 fig. 43e.



6.13.b DECHARGEMENT DE LA ROUE

- Lever l'élévateur (pédale up) et y positionner la roue manuellement.
- Abaisser l'élévateur (pédale down).
- Enlever la roue de l'élévateur.



FR

7. GUIDE DE DEPANNAGE

En cas de coupure de courant avec l'outil de démontage/montage entre la jante et le pneu, procéder de la façon suivante :

- ➔ Redémarrer la machine **sans effectuer le reset**,
- ➔ A l'aide des détalonneurs placés verticalement, créer un espace pour l'outil de démontage/montage afin qu'il puisse se décoller du pneu.

7.1 LISTE DES SIGNAUX AFFICHES

« E1 » : **SIGNAL DE LIMITATION DE L'AXE X :**
IL S'AFFICHE LORSQUE L'ABSORPTION DE COURANT DE L'ACTIONNEUR LINEAIRE ATTEINT UN NIVEAU EXCESSIF.
Le signal disparaît après avoir inversé la commande.

« E2 » : **SIGNAL DE LIMITATION DE L'AXE Y :**
IL S'AFFICHE LORSQUE L'ABSORPTION DE COURANT PAR LE MOTEUR QUI ACTIONNE VERTICALEMENT LA TETE ATTEINT UN NIVEAU EXCESSIF.
Le signal disparaît après avoir inversé la commande.

« E3 » : **SIGNAL MACHINE INSUFFISAMMENT ALIMENTEE :**
IL S'AFFICHE LORSQUE LE VOLTAGE DU SECTEUR EST INSUFFISANT POUR FAIRE FONCTIONNER LA MACHINE.
Eteindre la machine et vérifier le voltage du secteur.

« TOE » : **SIGNAL DE « TIME-OUT-ENCODER » :**
IL S'AFFICHE LORSQUE LA CARTE NE RECOIT PAS DE SIGNAUX DU CODEUR DEUX SECONDES APRES L'EFFACEMENT A 26 POUCES.
Il pourrait s'avérer nécessaire de remplacer l'actionneur, la carte ou le câble du codeur.

« ENC » : **SIGNAL DE « ENCODER » :**
IL S'AFFICHE LORSQUE LA CARTE NE RECOIT PAS DE SIGNAUX DU CODEUR PENDANT LA PHASE D'EFFACEMENT A 26 POUCES.
Il pourrait s'avérer nécessaire de remplacer l'actionneur, la carte ou le câble du codeur.

EN CAS DE « TOE » ET « ENC » LA MACHINE PASSE EN MODE MANUEL, ET LE SUPPORT DE LA ROUE NE BOUGE QU'EN TENANT APPUYE LE BOUTON D'INCREMENT OU DE DECREMENT.

Il pourrait s'avérer nécessaire de remplacer l'actionneur, la carte ou le câble du codeur.

« EFC » : **SIGNAL DE « ERREUR FIN DE COURSE » :**
IL S'AFFICHE EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENT DES MICRO INTERRUPTEURS DE FIN DE COURSE DE L'AXE X ET Y.
Vérifier la connexion des fins de course et l'éventuelle défectuosité de l'un d'eux.

« ROT » : **SIGNAL DE ROTATION INVERSEE :**
IL S'AFFICHE EN CAS D'INVERSION DES CANAUX DU CODEUR, IL FAUT INVERSER LES POLES D'ALIMENTATION.
Inverser les pôles du cordon d'alimentation du codeur.

ATTENTION

Risque de blessures ou de mort

Le manuel « Pièces détachées » n'autorise pas l'utilisateur à exécuter des interventions sur la machine, exception faite des interventions décrites dans le manuel d'utilisation, mais permet à l'utilisateur de fournir des informations précises au service après-vente, afin de réduire les délais d'assistance.

8. ENTRETIEN

DANGER

Quand on débranche la machine du réseau pneumatique, les dispositifs qui reportent la plaquette indiquée ci-contre peuvent rester sous pression.



ATTENTION

Le manuel « Pièces détachées » n'autorise pas l'utilisateur à exécuter des interventions sur la machine, exception faite des interventions décrites dans le manuel d'utilisation, mais permet à l'utilisateur de fournir des informations précises au service après-vente, afin de réduire les délais d'assistance.

ATTENTION

Ne pas retirer ou modifier des pièces de la machine (sauf à des fins d'entretien).

ATTENTION

Toute intervention visant à modifier la valeur préétablie du régulateur de pression ou du limiteur de pression est proscrite. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages provoqués par la modification du tarage des valves citées ci-dessus.

FR

ATTENTION

Avant d'apporter toute modification ou d'effectuer l'entretien sur la machine, débrancher l'alimentation électrique et pneumatique et vérifier si toutes les pièces mobiles ont été bloquées.



RECOMMANDATION

Tenir propre la zone de travail. Ne jamais utiliser d'air comprimé, de jets d'eau ou de diluants pour éliminer la saleté ou des résidus sur la machine. Durant le nettoyage, éviter dans la mesure du possible de créer ou de soulever la poussière.

ATTENTION

CORGIH décline toute responsabilité en cas de réclamations faites suite à l'utilisation de pièces détachées ou d'accessoires qui ne sont pas d'origine.

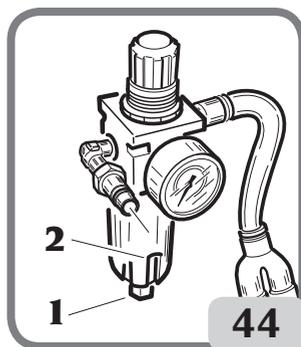
Entretien programmé :

ATTENTION

La machine propose périodiquement les rappels d'entretien à effectuer. Le non-respect des dispositions peuvent altérer le bon fonctionnement de la machine.

- Contrôle du drainage de la condensation du groupe filtre-régulateur :

Le groupe filtre-régulateur est doté d'un dispositif semi-automatique de drainage de la condensation. Ce dispositif se met en marche automatiquement, à chaque fois que l'alimentation pneumatique du monte-démonte pneus est interrompue. Drainer la condensation manuellement (1, Fig. 44) quand le niveau s'élève au-dessus du niveau 2, Fig. 44. A effectuer mensuellement.

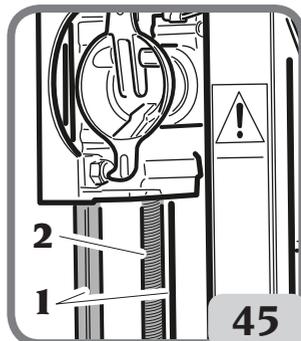


- Nettoyer et lubrifier les rails du chariot de la tête porte-outils (1, Fig. 45) :

Nettoyer au solvant compatible avec l'environnement et lubrifier à la graisse LIPLEX EP 2 ou équivalent. A effectuer tous les deux mois.

- Lubrifier les vis d'avancement du groupe tête porte-outils (2, Fig. 45) :

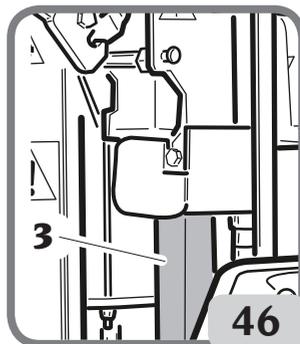
Nettoyer au solvant compatible avec l'environnement et lubrifier à l'huile MOLYguard lube PTFE ISO 68 ou équivalent. A effectuer tous les trois mois.



- Nettoyer et lubrifier le cadre où glissent les détalonneurs (3, Fig. 46) :

Nettoyer au solvant compatible avec l'environnement et lubrifier à l'huile ROLOIL SUPERLUBRICANT gel synthétique au PTFE ou équivalent.

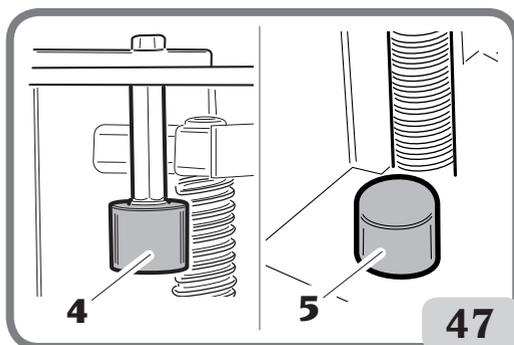
A effectuer tous les deux mois.



- Vérifier l'état des tampons de fin de course du chariot outil (4-5, Fig. 47) :

Ils ne doivent présenter aucune rupture ou déformation permanente. Dans le cas contraire, contacter le service d'assistance.

A effectuer tous les six mois.

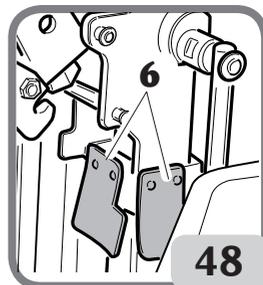


- Vérifier l'état des tampons en caoutchouc sur les détalonneurs (6, Fig. 48) :

Ils doivent être présents et ne présenter aucune rupture ou déformation permanente.

Dans le cas contraire, contacter le service d'assistance.

A effectuer tous les trois mois.



- Nettoyer et lubrifier l'axe du groupe détalonneur inférieur (7, Fig. 49) et l'axe accrochage du groupe détalonneur inférieur (8, Fig. 49) :

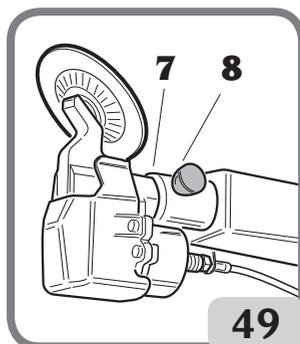
Nettoyer avec des solvants éco-compatibles et lubrifier avec de la graisse à usage industriel.

A effectuer mensuellement.

- Contacter le réseau d'assistance pour vérifier les courroies et les tampons en caoutchouc :

Contrôle périodique de la part du réseau d'assistance.

A effectuer toutes les 7000 roues.



FR

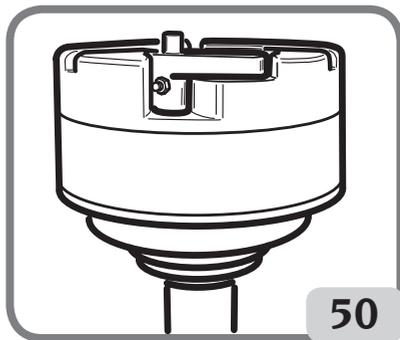
- **Nettoyez le dessus de l'autocentreur (Fig 50):**

Enlever la saleté accumulée et nettoyer avec des solvants respectueux de l'environnement. Pour être exécuté hebdomadaire

- **Contrôle général de la machine, contacter le réseau d'assistance :**

Contrôle périodique général de la part du réseau d'assistance.

A effectuer annuellement.



9. INFORMATIONS CONCERNANT LA DÉMOLITION

En cas de démolition de la machine, séparer les pièces électriques, électroniques, en plastique et en fer.

Mettre au rebut les différents matériaux conformément aux normes en vigueur.

10. MISE AU REBUT DE L'APPAREIL

La procédure décrite dans ce paragraphe n'est applicable qu'aux appareils dont la plaque des données de la machine reporte le pictogramme de la benne barrée signifiant qu'en



fin de vie, ils doivent être traités de façon particulière  .

Ces appareils contiennent en effet des substances nocives, nuisibles à l'homme et à l'environnement en cas de traitement impropre.

Ce paragraphe fournit donc les règles à respecter pour une mise au rebut conforme.

Les appareils électriques et électroniques ne doivent pas être traités comme des déchets ménagers, mais doivent impérativement être acheminés vers un centre de tri sélectif qui se chargera de leur retraitement. Le symbole de la poubelle barrée apposé sur le produit et illustré ci-contre, indique la nécessité de procéder à l'élimination particularisée du produit au terme de sa vie.

De la sorte, il est possible d'éviter qu'un traitement non approprié des substances qu'il contient ou qu'un traitement incorrect d'une partie de celles-ci puisse avoir des conséquences graves sur l'environnement et la santé de l'homme. Une gestion correcte du produit en fin de vie permet de participer à la récupération, au recyclage et à la réutilisation de la plupart des matériaux entrant dans sa composition.

Dans cette optique, les fabricants et les vendeurs d'appareils électriques et électroniques ont mis en place des systèmes de collecte et de retraitement desdits appareils.

S'adresser donc à son propre vendeur pour se renseigner sur le mode de collecte du produit. Lors de l'achat de cet appareil, le vendeur est tenu de vous informer de la possibilité

de rendre gratuitement un appareil usé de même type.

Le non-respect des règles susdites expose le contrevenant aux sanctions prévues par la législation locale en vigueur en matière de traitement des déchets industriels.

Nous vous invitons en outre à adopter d'autres mesures de protection de l'environnement notamment, recycler correctement l'emballage interne et externe et supprimer correctement les éventuelles piles déchargées (seulement si elles sont contenues dans le produit). Avec la contribution de chacun, il sera possible de réduire la quantité de ressources naturelles nécessaires à la fabrication des appareils électriques et électroniques, d'optimiser l'exploitation des déchetteries et d'améliorer la qualité de la vie, en évitant que des substances potentiellement dangereuses ne souillent la nature.

11. INDICATIONS ET AVERTISSEMENTS SUR L'HUILE

Traitement des huiles usées

Ne pas jeter l'huile usagée dans des égouts, des canalisations ou des cours d'eau. La récupérer et la remettre à des entreprises spécialisées dans la récupération.

Pertes et fuites

Verser sur l'huile de la terre, du sable ou toute autre matière absorbante.

Dégraissier la zone contaminée à l'aide de solvants, en faisant attention à la dispersion des fumées. Les résidus de matériau de nettoyage doivent être éliminés conformément aux lois.

Précautions

- Éviter le contact avec la peau.
- Éviter la formation ou la diffusion de brumes d'huile dans l'atmosphère.
- Adopter donc les précautions hygiéniques élémentaires suivantes :
 - éviter les éclaboussures (vêtements appropriés, écrans de protection sur les machines) ;
 - se laver fréquemment avec de l'eau et du savon ; ne pas utiliser de produits irritants ou de solvants qui détériorent le pH de la peau ;
 - ne pas s'essuyer les mains avec des chiffons sales ou gras ;
 - changer de vêtements s'ils sont imprégnés et, de toute manière, à la fin du travail ;
 - ne pas fumer ou manger avec les mains pleines de graisse.
- Adopter en outre les mesures de prévention et de protection suivantes :
 - mettre des gants résistants aux huiles minérales et molletonnés à l'intérieur ;
 - porter des lunettes, en cas d'éclaboussures ;
 - mettre des tabliers résistants aux huiles minérales ;
 - installer des écrans de protection en cas d'éclaboussures ;

Huiles minérales : premiers secours

- Ingestion : contacter le service médical d'urgence en lui fournissant toutes les informations sur le type d'huile ingéré.
- Inhalation : en cas d'exposition à de fortes concentrations de vapeurs ou de brouillard huileux, placer la personne touchée à l'air libre et l'acheminer vers le centre de premier secours le plus proche.
- Yeux : rincer abondamment à l'eau et contacter au plus vite les urgences médicales.
- Peau : laver à l'eau savonneuse.

12. INDICATIONS ET AVERTISSEMENTS SUR LE LUBRIFIANT POUR PNEUMATIQUE

Traitement des huiles usées

Ne pas jeter de lubrifiant usagé dans les égouts, les canalisations ou les cours d'eau ; La récupérer et la remettre à des entreprises spécialisées dans la récupération.

Déversement ou fuites du lubrifiant

Éviter que les fuites de produit ne se propagent à l'aide de matériel absorbant non inflammable comme la terre, le sable, la vermiculite, la diatomite.

Nettoyer la zone contaminée en utilisant de préférence un détergent, ne pas utiliser de solvants.

Précautions d'emploi du lubrifiant pour pneumatique

- Éviter les éclaboussures ou le contact avec la peau.
- Éviter les éclaboussures ou le contact avec les yeux.
- Ne pas inhaler.
- Adopter donc les précautions hygiéniques élémentaires suivantes :
 - protéger la peau et les yeux des jets de lubrifiant (avec des gants et des lunettes appropriées) ;
 - en cas de contact avec la peau, nettoyer immédiatement et abondamment à l'eau ;
 - en cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin ;
 - en cas d'ingestion, consulter un médecin et présenter l'étiquette ;
 - ne pas essuyer les mains avec des linges sales ;
 - changer de vêtements s'ils sont imprégnés de lubrifiant ;
 - ne pas fumer ou manger avec les mains pleines de lubrifiant.

13. MOYENS DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES A UTILISER

Pour choisir l'extincteur le plus approprié, consulter le tableau suivant :

	Matériaux secs	Liquides inflammables	Appareils électriques
Hydrique	OUI	NON	NON
Mousse	OUI	OUI	NON
Poussière	OUI*	OUI	OUI
CO ₂	OUI*	OUI	OUI
OUI*	<i>Il peut être utilisé en l'absence de moyens appropriés ou pour de petits incendies.</i>		



RECOMMANDATION

Les indications fournies sur ce tableau ont un caractère général et sont destinées à aider les opérateurs. Les possibilités d'utilisation de chaque type d'extincteur doivent être demandées au fabricant.

14. LEXIQUE

Pneumatique

Un pneumatique est composé de : **I-le pneumatique**, **II- la jante** (roue), **III-la chambre à air** (pour les pneumatiques à chambre à air), **IV-air pressurisé**.

Le pneumatique doit :

- supporter la charge,
- assurer la transmission des puissances motrices,
- diriger le véhicule,
- contribuer à la tenue sur route et au freinage,
- contribuer à la suspension du véhicule.

I - Pneumatique Le pneumatique proprement dit est la partie principale de l'ensemble qui est en contact avec la route et est donc conçu pour supporter la pression interne d'air et toutes les autres sollicitations dérivant de l'utilisation.

La section du pneumatique montre les différentes parties qui le composent :

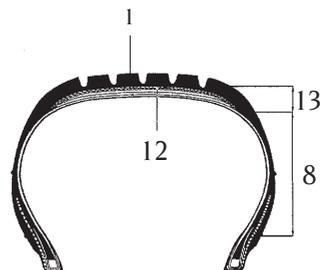
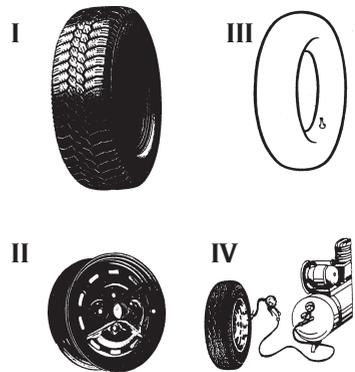
1 - *Bande de roulement*. Il s'agit de la partie en contact avec la route lors du roulement du pneu. Elle comprend un mélange de caoutchouc et un « motif » adapté pour fournir une bonne résistance à l'abrasion et une bonne adhérence par temps sec et sur route mouillée, ainsi que des conditions de fonctionnement silencieuses.

2 - *Bord ou renfort*. Il s'agit d'une insertion de tissu métallique ou textile, disposé au niveau de la partie extérieure du talon ; il sert à protéger les nappes de la carcasse du frottement contre la jante.

3 - *Carcasse*. Elle constitue la structure résistante et est composée d'une ou plusieurs couches de nappes gommées. La disposition des nappes qui constituent la carcasse donne son nom à la structure du pneu. On distingue les structures suivantes :

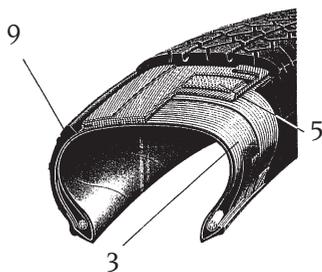
Conventionnelle : les nappes sont inclinées et disposées de manière à ce que les fils constituant une nappe se croisent avec ceux de la nappe adjacente. La bande de roulement, qui est la partie du pneumatique en contact avec le terrain, est solidaire des flancs et par conséquent durant le roulement, les mouvements de flexion du flanc sont transmis à la bande de roulement.

Radial La carcasse est formée d'une ou plusieurs nappes avec les fils disposés dans le sens radial.



FR

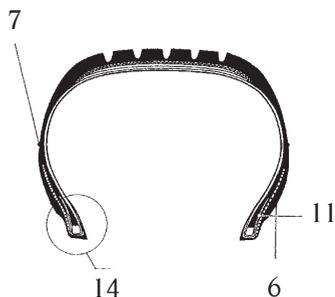
Une carcasse radiale est assez instable. Pour la rendre stable et éviter des mouvements incorrects de la bande de roulement dans la zone de contact avec le terrain, la carcasse et l'épaisseur sous la bande de roulement sont renforcées d'une structure annulaire, généralement appelée ceinture. La bande de roulement et le flanc travaillent avec des rigidités différentes et de manière indépendante, par conséquent, durant le roulement, les mouvements de flexion du flanc ne sont pas transmis à la bande de roulement.



4 - *Tringle* Il s'agit d'un anneau métallique qui présente divers fils d'acier. Les nappes de carcasse sont ancrées à la tringle.

5 - *Ceinture*. Il s'agit d'une structure circonférentielle inextensible composée de nappes croisées à angles très réduits, placée sous la bande de roulement, afin de stabiliser la carcasse au niveau de la surface d'empreinte.

6 - *Filet de centrage*. Il s'agit d'un petit signe indiquant la circonférence de la partie supérieure du talon et on l'utilise comme référence pour contrôler le bon centrage du pneu sur la jante suite au montage.

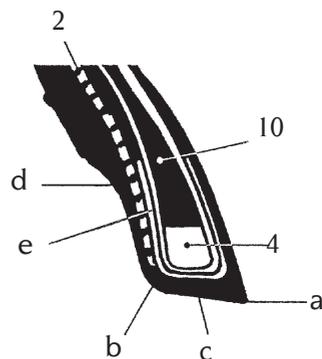


7 - *Bourrelet de protection*. Il s'agit d'un profil circonférentiel en relief situé sur la zone du flanc la plus exposée aux frottements accidentels.

8 - *Flanc*. Il s'agit de la zone comprise entre le rebord et le filet de centrage. Il est constitué d'une couche de caoutchouc plus ou moins épaisse, destinée à protéger les nappes de carcasse contre les chocs latéraux.

9 - *Liner* Il s'agit d'une couche de caoutchouc vulcanisé, imperméable à l'air, à l'intérieur des pneus tubeless.

10 - *Filling* Il s'agit d'un profil en caoutchouc triangulaire, situé au dessus de la tringle ; il assure la rigidité du talon et crée une compensation progressive à la brusque discontinuité d'épaisseur provoquée par la tringle.



11 - *Plis*. Il s'agit du morceau de la nappe de carcasse enveloppée autour de la tringle et posé contre la

carcasse même, afin d'ancrer la nappe et d'en empêcher l'effilochage.

12 - *Sous-couche*. Il s'agit de la couche la plus interne de la bande de roulement en contact avec la ceinture, ou, si cette dernière n'est pas présente (pneus conventionnels) avec la dernière nappe de la carcasse.

13 - *Rebord* Il s'agit de la partie la plus extérieure de la bande de roulement, située entre l'angle et le début du flanc.

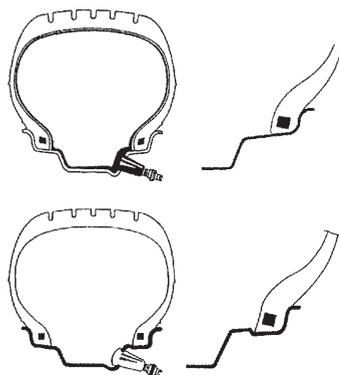
14 - *Talon*. C'est la partie qui unit le pneu à la jante. La pointe du talon (a) est l'angle interne. La bande de renfort (b) est la partie la plus interne du talon. La base (c) est la zone d'appui avec la jante. La cavité (d) est la partie concave sur laquelle appuie le rebord de la jante.

Pneus avec chambre à air – tube type. A partir du moment où le pneu doit contenir de l'air pressurisé pendant une longue période de temps, on utilise une chambre à air. La valve pour l'introduction, l'étanchéité, le contrôle et l'appoint de l'air sous pression, est dans ce cas solidaire de la chambre à air même.

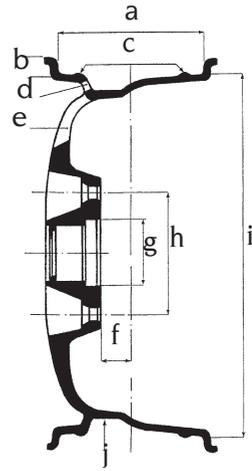
Pneumatiques sans chambre à air – tubeless. Les pneus tubeless sont formés d'un pneumatique à flanc interne revêtu d'une fine couche de caoutchouc spécial imperméable, appelé *liner*. Celle-ci contribue à assurer l'étanchéité de l'air sous pression contenu dans la carcasse. Ce type de pneu doit être monté sur des jantes spéciales, sur lesquelles la valve est directement fixée.

II - Jante (Roue). La jante est l'élément rigide, en métal, qui relie de manière fixe, mais non permanente, le moyeu du véhicule au pneumatique.

Profil de la jante. Le profil de la jante est la forme de la section en contact avec le pneumatique. Celui-ci assume différentes formes géométriques qui servent à assurer : simplicité de montage du pneumatique (introduction du talon dans le creux) ; sécurité en marche, en termes d'ancrage du talon dans son siège. Si l'on observe une section de la jante, il est possible d'identifier différentes parties qui la composent :



a) largeur de la jante – b) hauteur du rebord – c) ancrages tubeless (HUMP) – d) trou de la valve – e) ouverture d'aération – f) déport – g) diamètre du trou central – h) entraxe des trous de fixation – i) diamètre d'assemblage– j) creux.



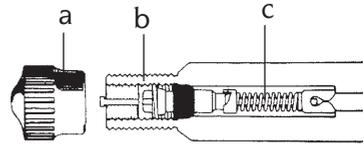
III - Chambre à air (pneumatiques à chambre à air)

La chambre à air est une structure en caoutchouc à anneau fermé dotée d'une valve, qui contient l'air pressurisé.

Valve. La valve est un dispositif mécanique qui permet le gonflage/dégonflage et l'étanchéité de l'air sous pression dans une chambre à air (ou d'un pneu en cas des tubeless). Elle est composée de trois éléments : Le capuchon de fermeture de valve (a) (pour protéger de la poussière le mécanisme interne et garantir l'étanchéité d'air), un mécanisme interne (b) et l'obus (c) (revêtement extérieur).

Gonfle-Tubeless. Système de gonflage qui facilite le gonflage des pneus tubeless.

Entalonnage. Opération effectuée lors du gonflage et qui garantit un centrage parfait entre le talon et le bord de la jante.

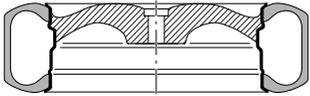
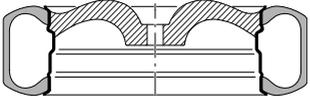
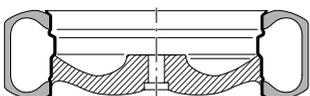
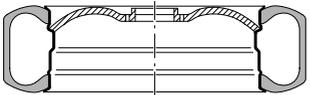
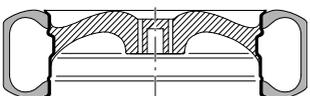
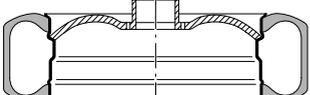


Pince presse-talon. C'est un outil servant pendant le montage du talon supérieur. Elle est conçue de manière à accrocher le rebord de la jante et maintenir le talon supérieur du pneu à l'intérieur du creux. Elle est généralement utilisée pour le montage de roues surbaissées.

Régulateur d'échappement. Raccord qui permet de régler le passage de l'air.

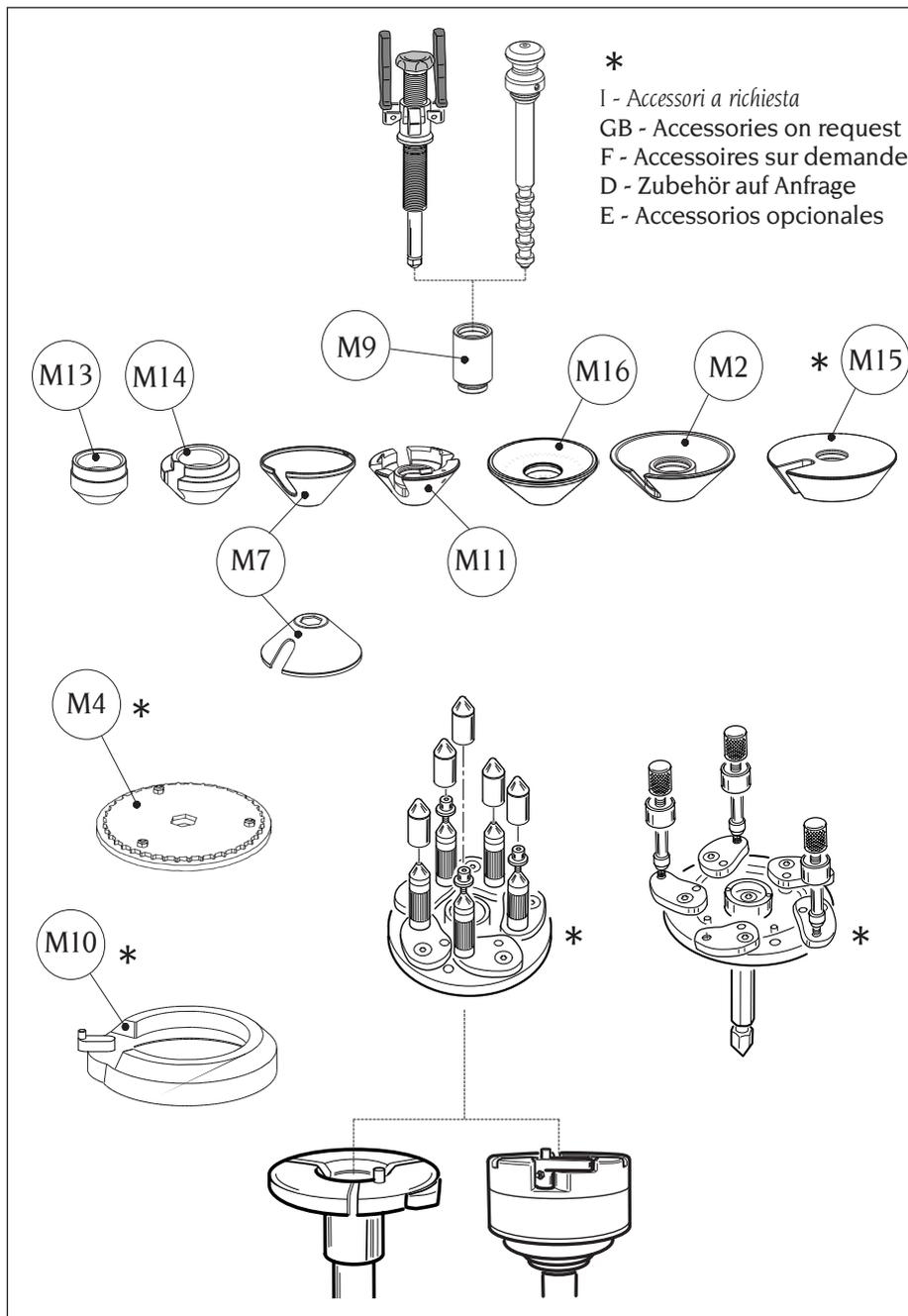
Détalonnage. Opération qui permet le décrochage du talon du bord de la jante.

TABLEAU D'UTILISATION DES ACCESSOIRES DE CENTRAGE ET DE BLOCAGE EN FONCTION DU TYPE DE JANTE

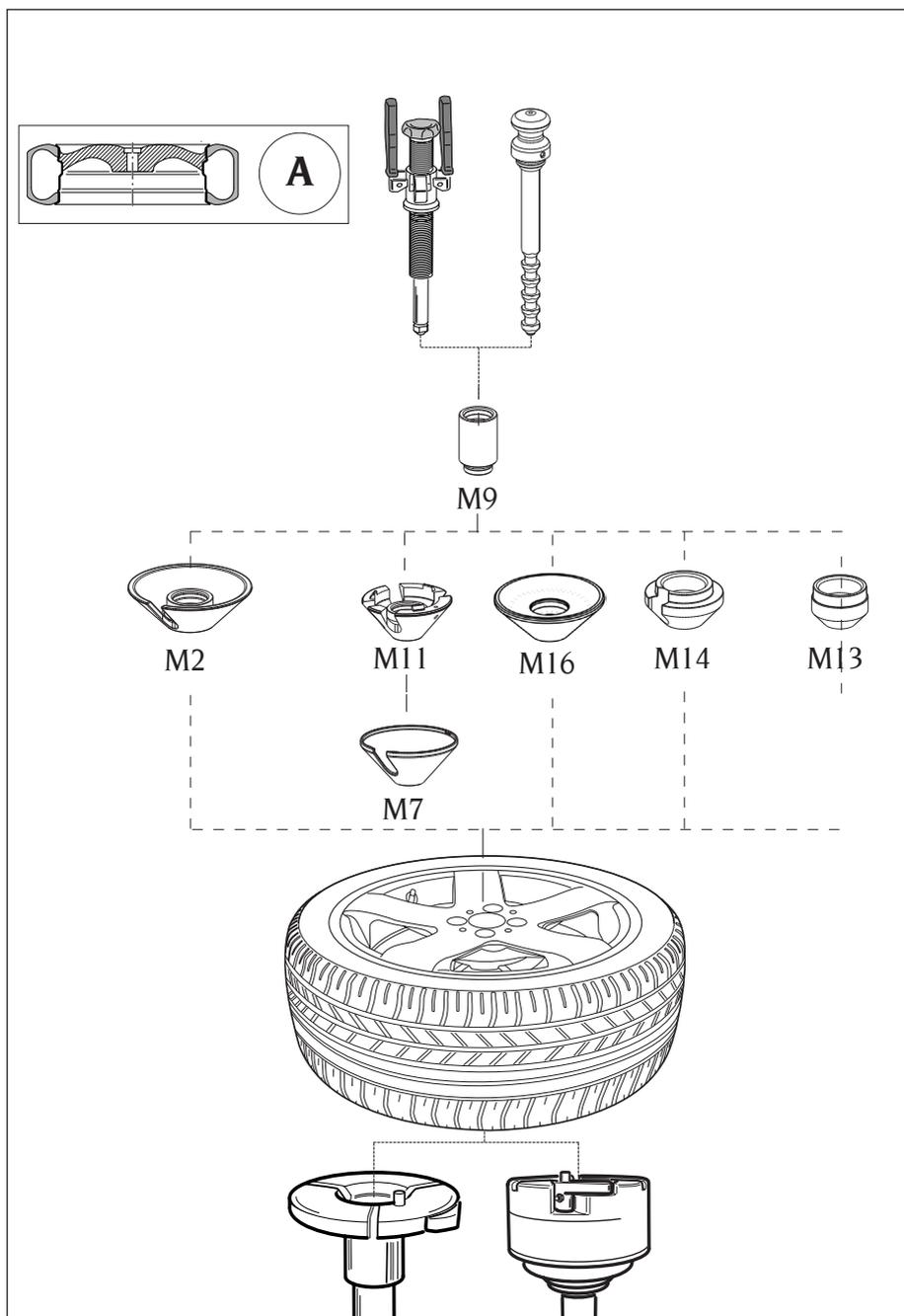
	A Jante standard
	B Jante avec un trou creux
	C Jante à creux renversé
	D Jante pour fourgon
	E Jante sans trou central
	F Jante avec trou central

FR

ACCESSOIRES DE FIXATION

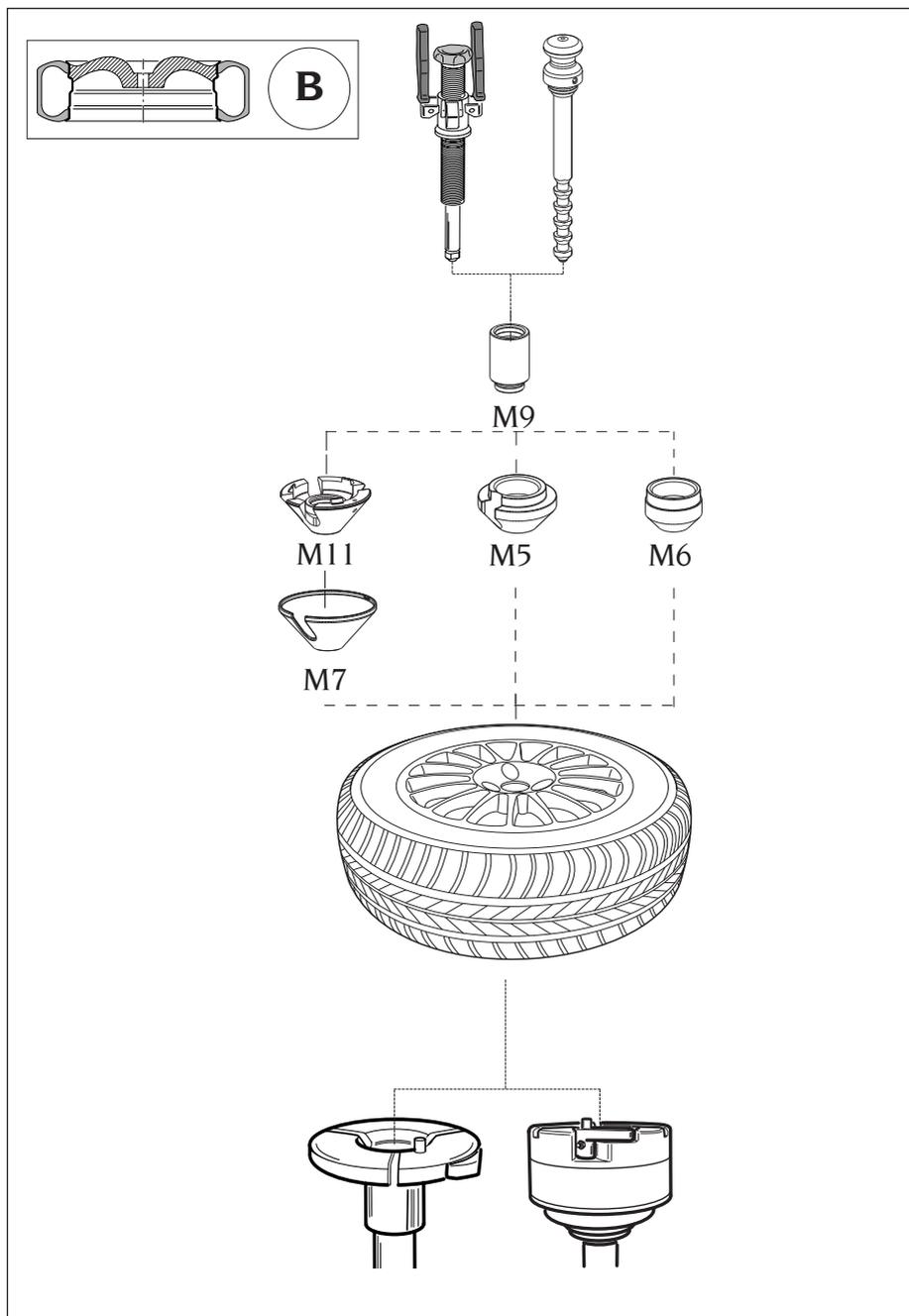


JANTE STANDARD

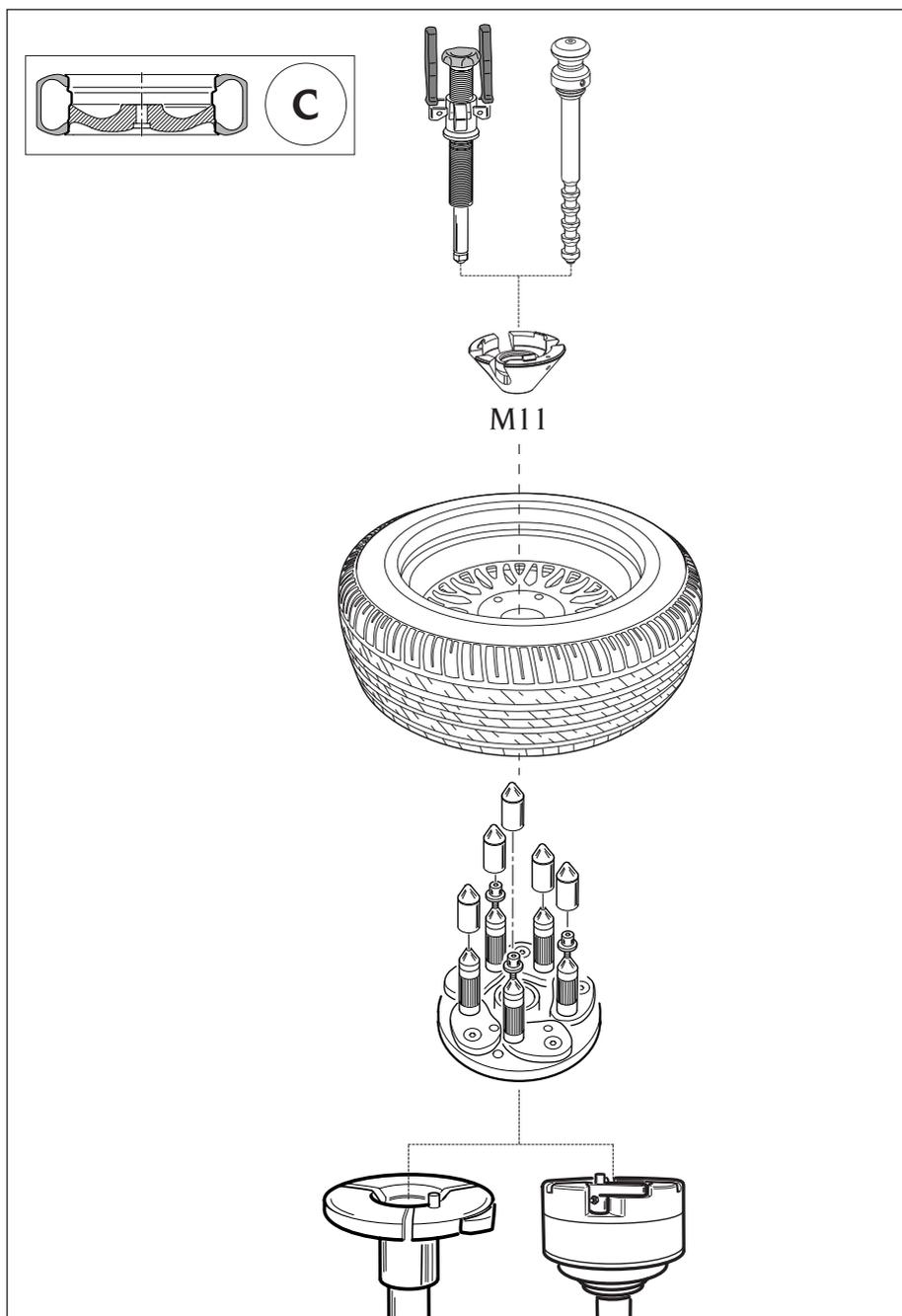


FR

JANTE AVEC UN TROU CREUX

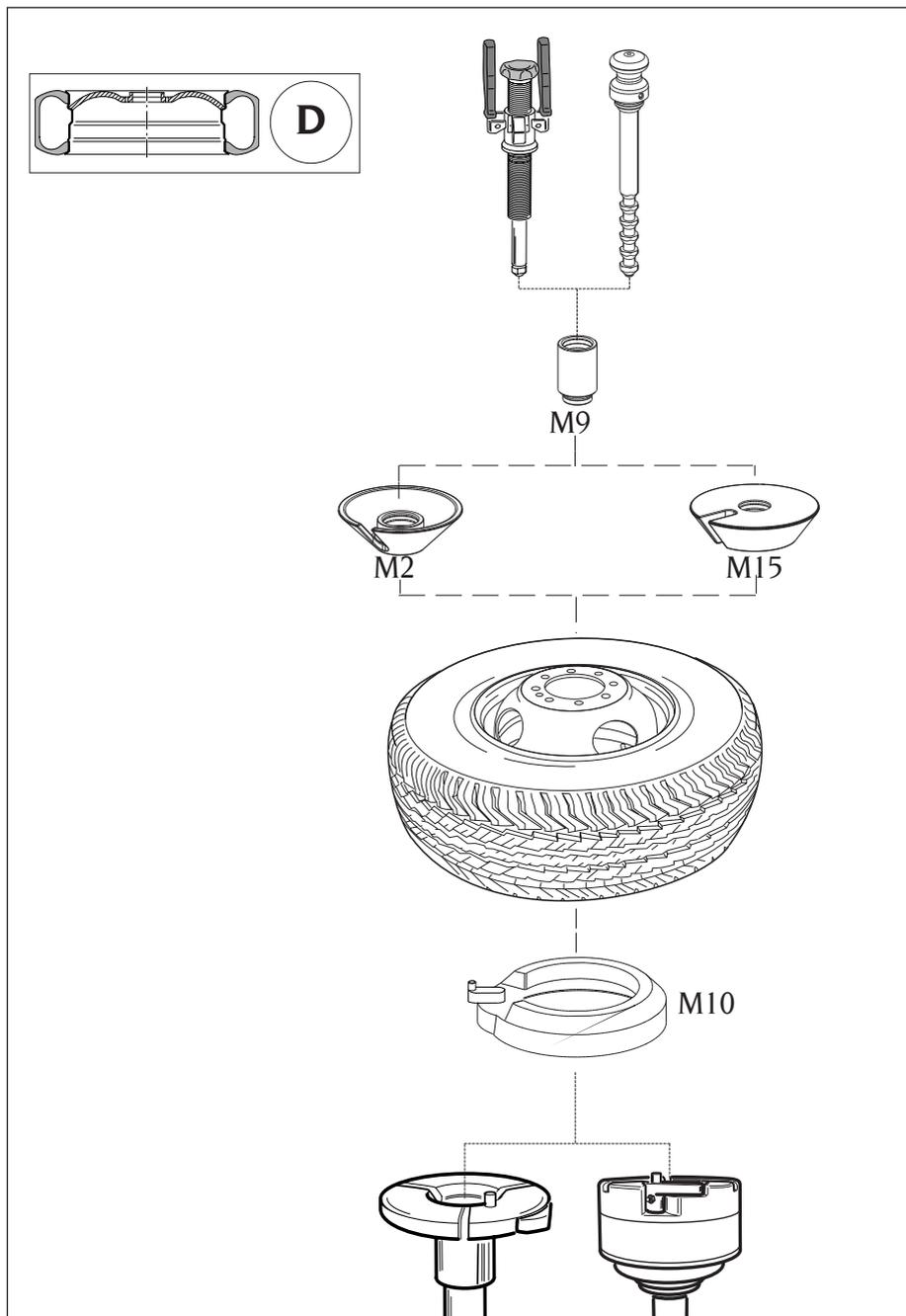


JANTE A CREUX RENVERSE

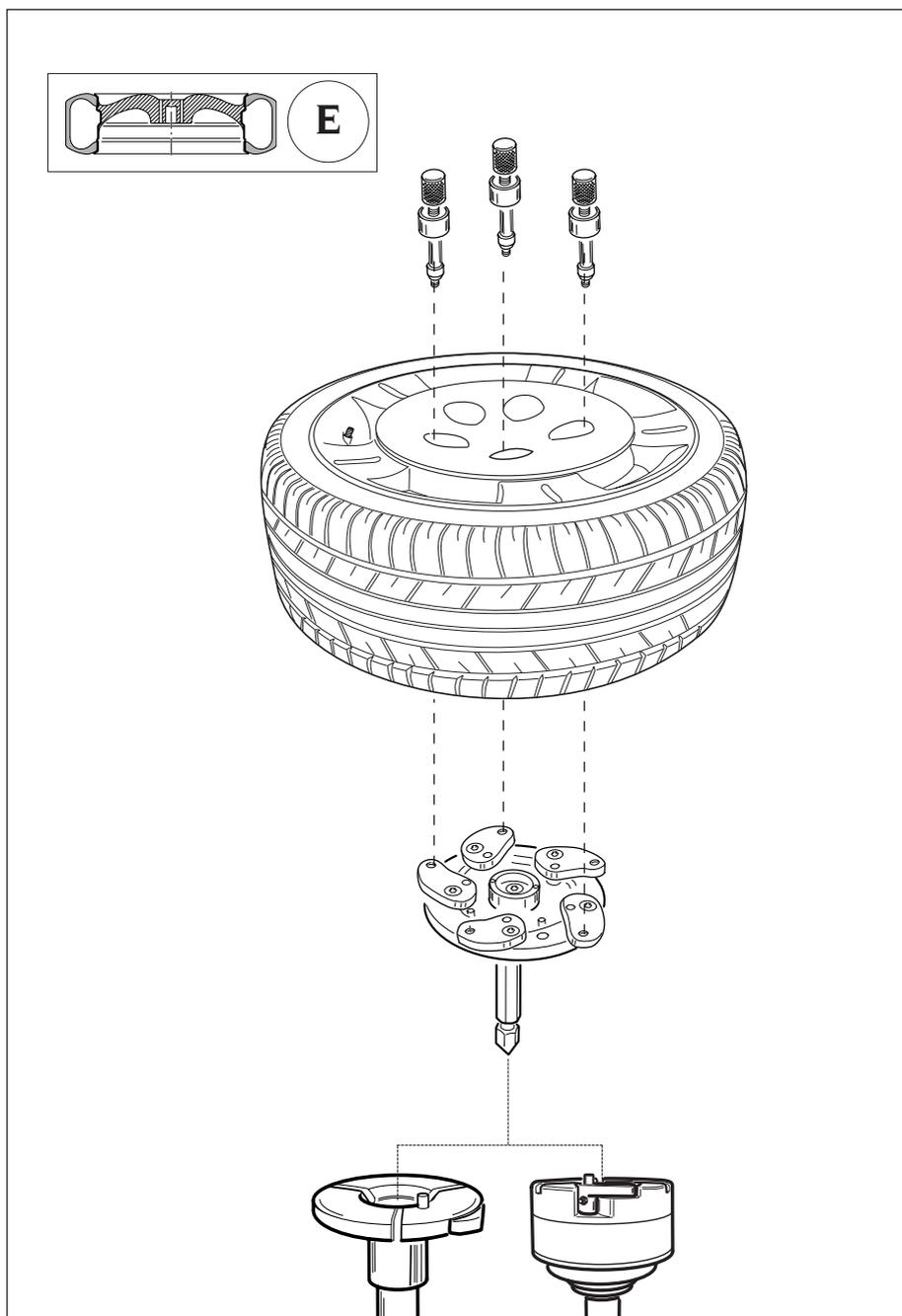


FR

JANTE POUR FOURGON



JANTE SANS TROU CENTRAL



FR

JANTE AVEC TROU CENTRAL

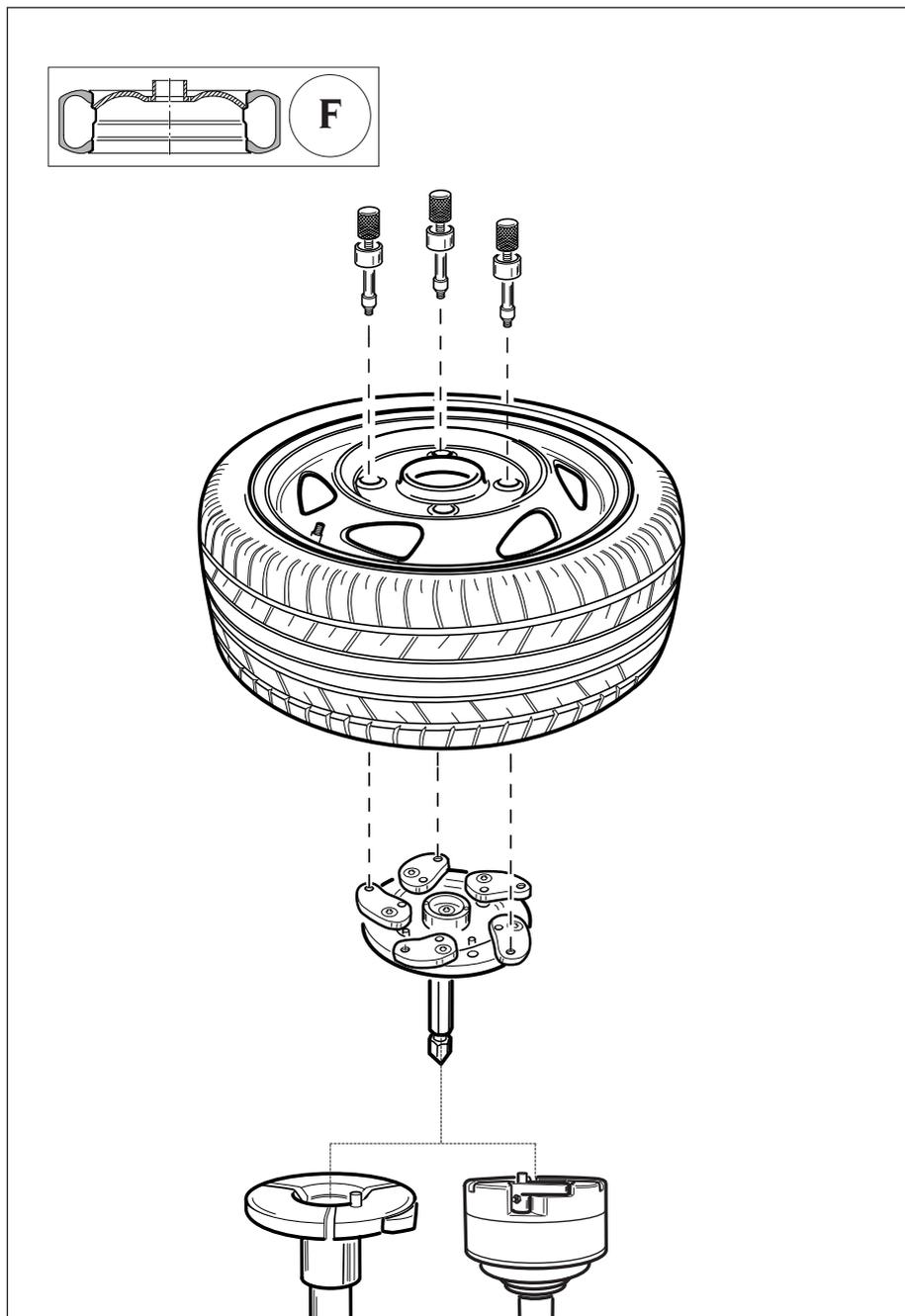


SCHÉMA ÉLECTRIQUE

AP2	Carte alimentateur et commandes
AP3	Carte vidéo
EVI	Electrovanne
FU1	T 5A (sur transformateur TC1)
FU2	Fusible T 5A (sur transformateur TC1)
FU3	Fusible T 10A (sur transformateur TC1)
FU4	Fusible T 10A (sur transformateur TC1)
FU5	Fusible T 25A (sur transformateur TC1)
FU6	Fusible T 2A (sur transformateur TC1)
FU7	Fusible T 2A (sur transformateur TC1)
FU8	Fusible 5x20 H T 3,15A (sur AP2)
FU9	Fusible 5x20 H T 1A (sur AP2)
FU10	Fusible 5x20 H T 16A (sur AP2)
FU11	Fusible 5x20 H T 16A (sur AP2)
HL1	Témoin sur interrupteur
M1	Moteur
M2	Moteur c.c. translation verticale
M4	Actionneur linéaire + codeur
QS1	Interrupteur bipolaire
SB4	Sélecteur démontage
SQ5	Micro interrupteur I vitesse (rotation sens HORAIRE)
SQ6	Micro interrupteur II vitesse (rotation sens HORAIRE)
SQ7	Micro interrupteur I vitesse (rotation sens ANTIHORAIRE)
SQ10	Micro interrupteur réinitialisation transl. horizontale
SQ11	Micro interrupteur fin de course supérieur transl. vert.
SQ12	Micro interrupteur fin de course inférieur transl. vert.
SQ18	Micro interrupteurs élévateur
SQ19	Joystick tête outil
TC1	Transformateur d'alimentation
VC1	Redresseur à diodes
XS1	Fiche d'alimentation
XT1	Bornier
YA1	Frein moteur c.c. translation verticale
Z2	Filtre antiperturbation moteur translation verticale

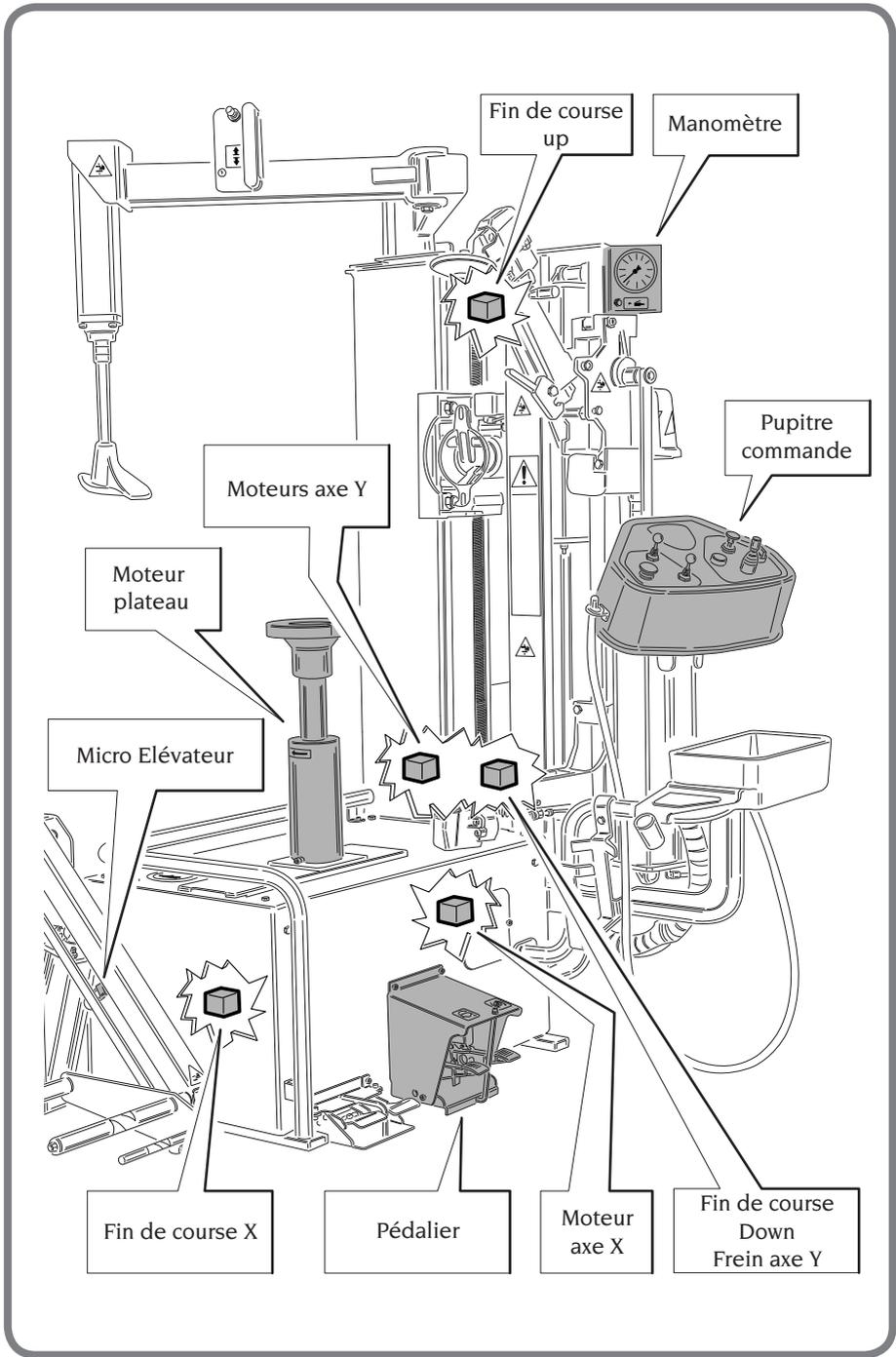
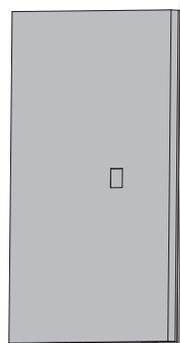


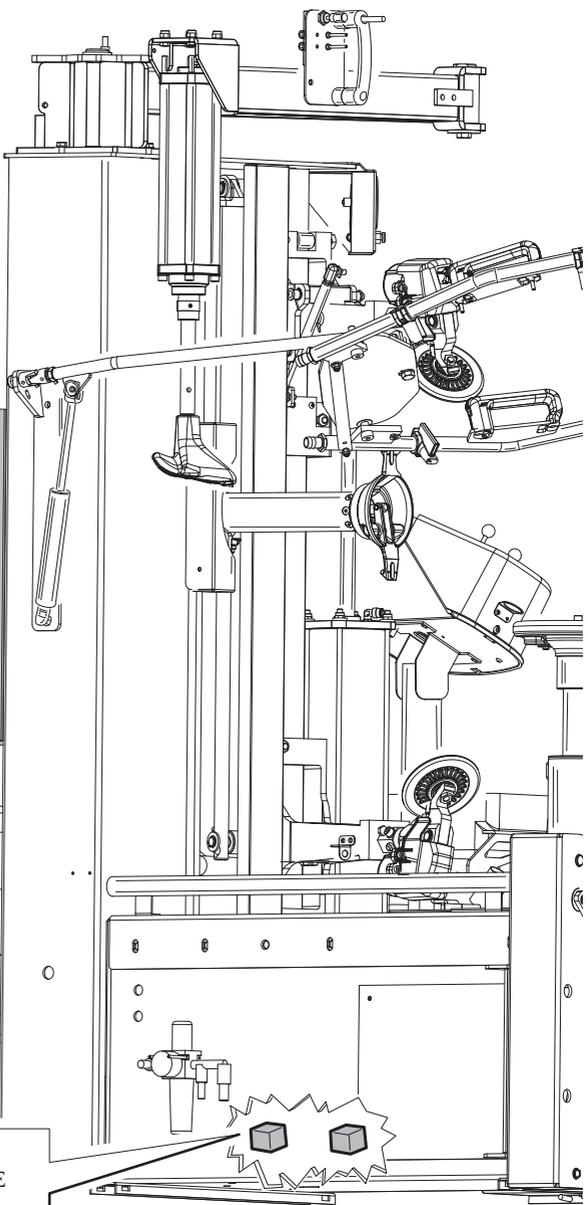
Tableau électrique



AUXILIAIRE

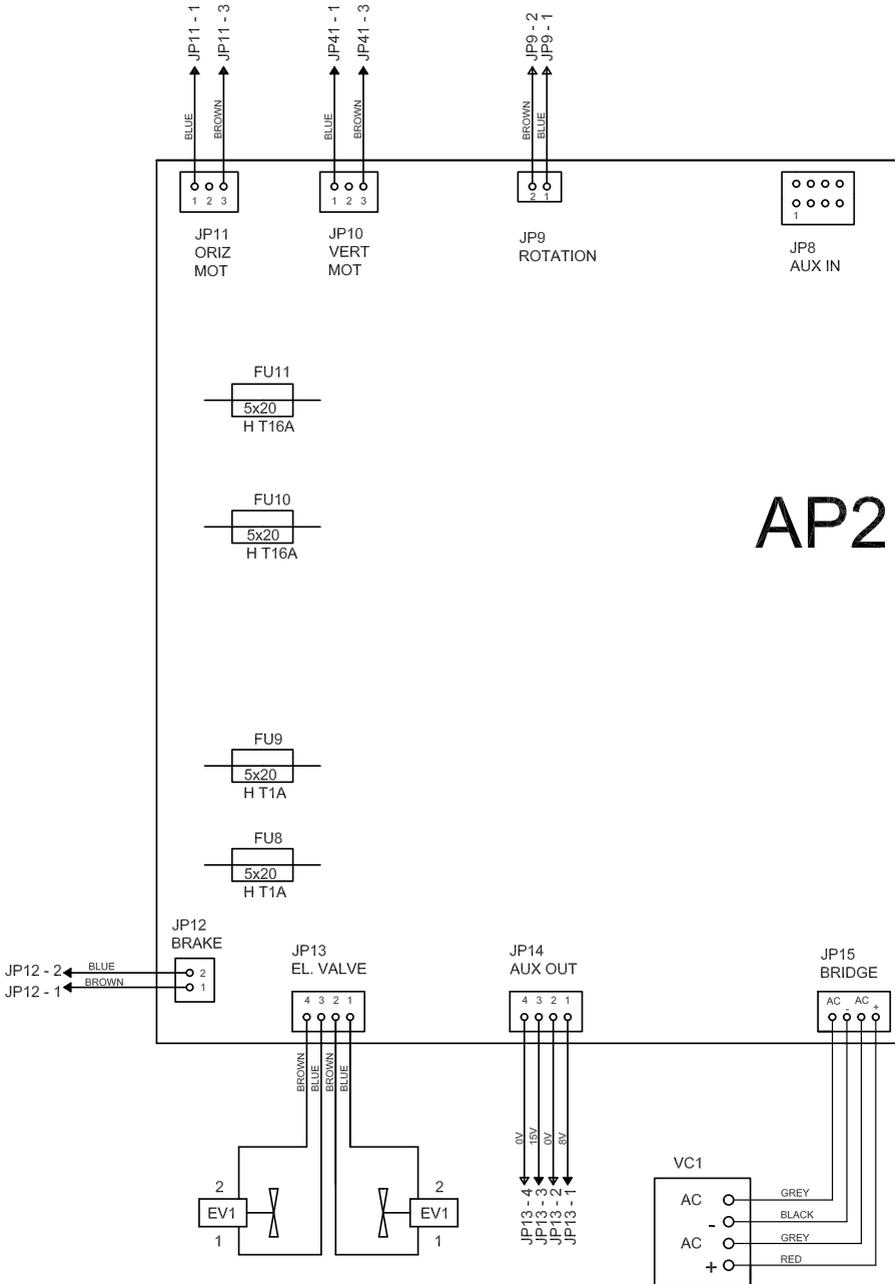
PUISSANCE

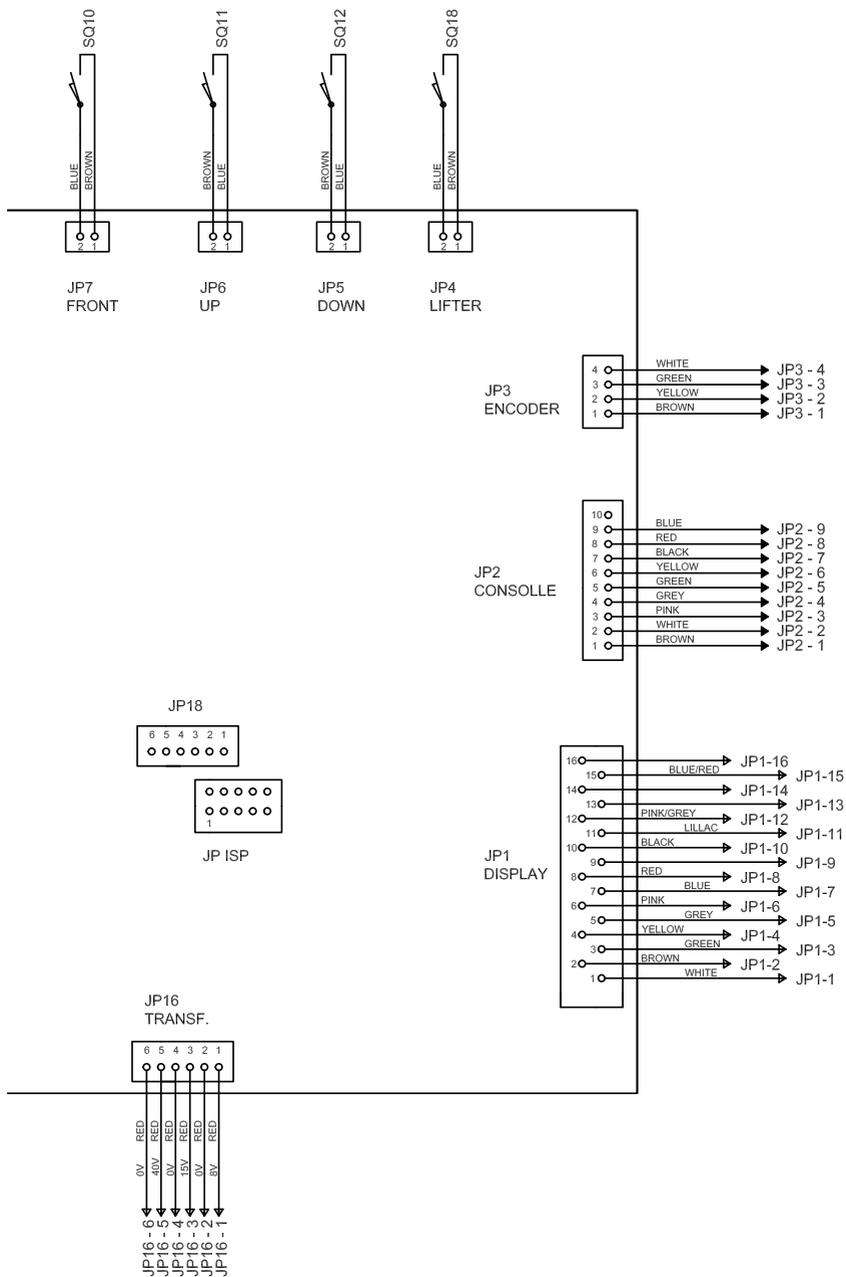
ELECTROVANNE

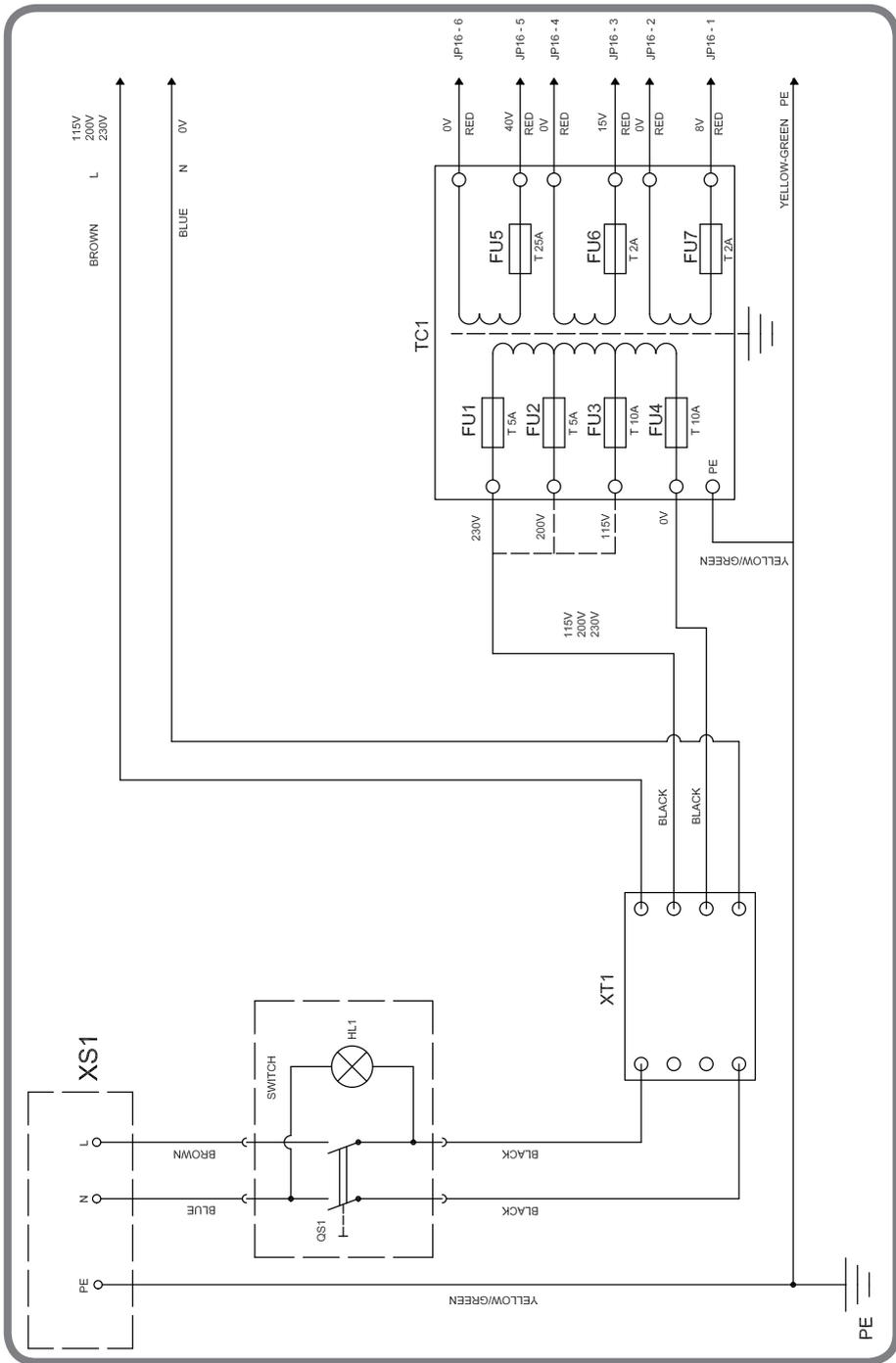


FR

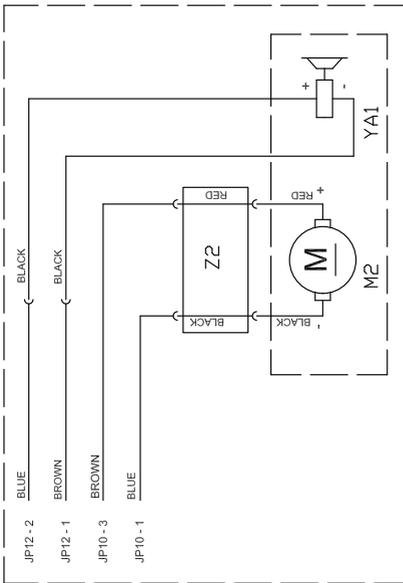
AP2



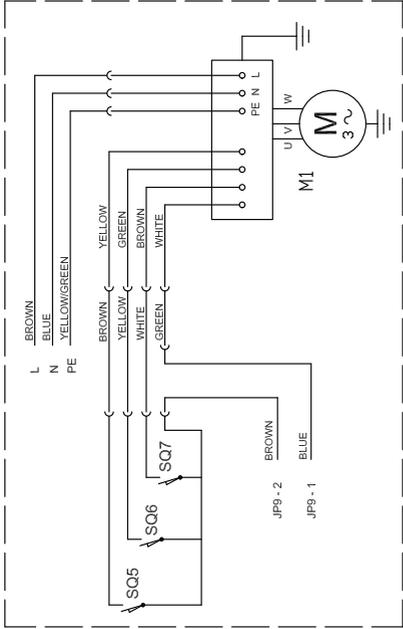




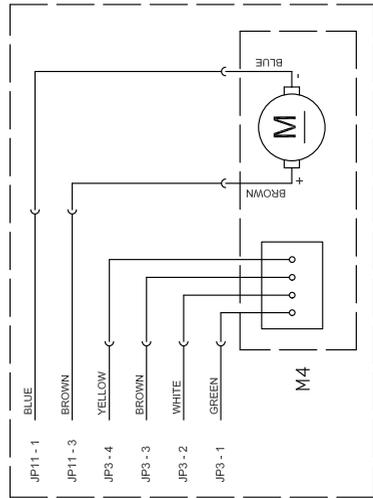
AXIS Y - VERTICAL MOVEMENT



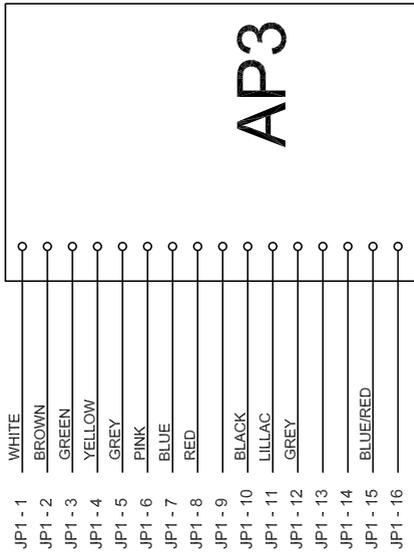
MOTOINVERTER



AXIS X - HORIZONTAL MOVEMENT



DISPALY



CONTROLS PANNEL

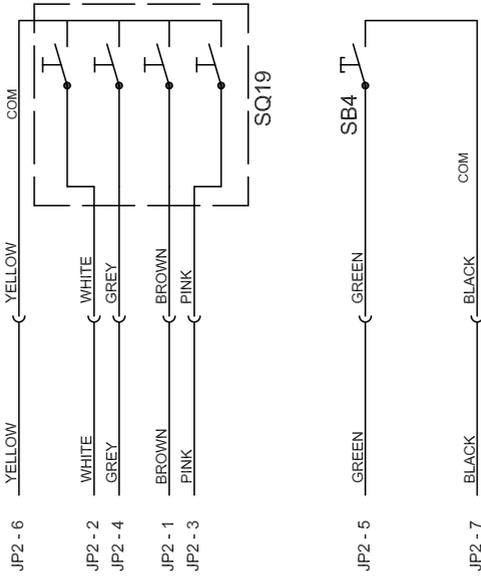


SCHÉMA PNEUMATIQUE

Schéma de l'installation pneumatique générale
Planche N° 4-130081A

A - COMMANDE PENETRATION DISQUE

- 12 Soupape 3/2 NF
- 13 Vérin étrangleur supérieur
- 14 Vérin étrangleur inférieur
- 15 Filtre silencieux
- 26 Régulateur de décharge

B - COMMANDE DETALONNEUR SUPERIEUR

- 15 Filtre silencieux
- 16 Soupape 5/3 NF
- 17 Vérin détalonneur supérieur

C - COMMANDE DETALONNEUR INFERIEUR

- 15 Filtre silencieux
- 16 Soupape 5/3 NF
- 18 Vérin détalonneur inférieur

D - MOUVEMENT TETE OUTIL

- 19 Soupape 3/2 NO
- 20 Soupape 3/2 NF
- 21 Vérin mouvement tête outil

E - ROTATION TETE OUTIL

- 22 Soupape 5/2
- 23 Vérin rotation outil

F - COMMANDE MOUVEMENT HORIZONTAL TETE

- 15 Filtre silencieux
- 24 Electrovanne 5/3 NF
- 25 Vérin mouvement horizontal tête

G - ELEVATEUR (en option)

- 16 Soupape 5/3 NF
- 26 Vérin élévateur

H - PEDALIER

- 6 Soupape 3/2 NF
- 7 Soupape 3/2 NF (seulement pour version "AUTOMATIC")
- 8 Soupape d'échappement rapide (seulement pour version "AUTOMATIC")
- 9 Vérin autocentreur (seulement pour version "AUTOMATIC")

I - GONFLAGE

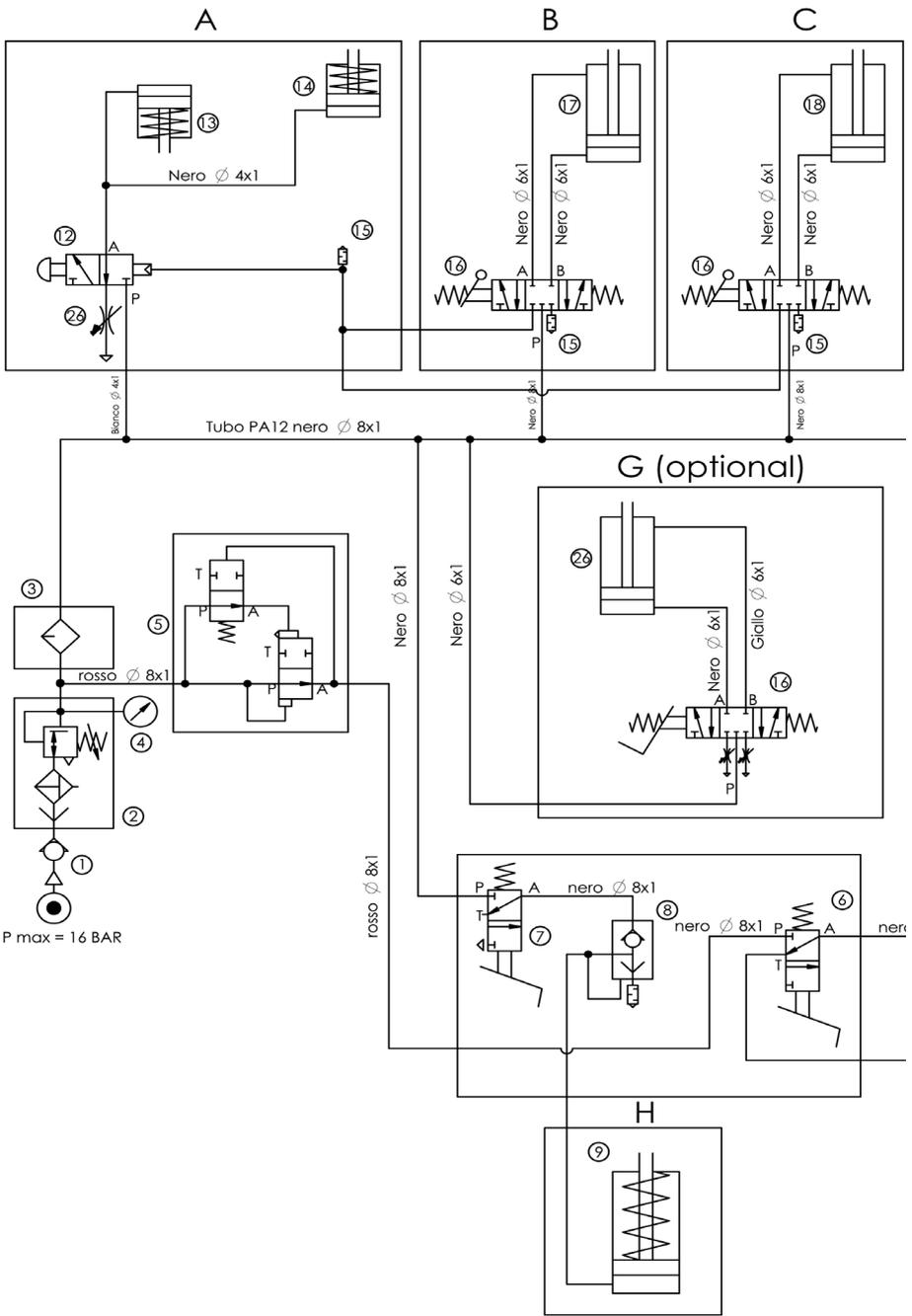
L - DÉGONFLAGE MANUEL

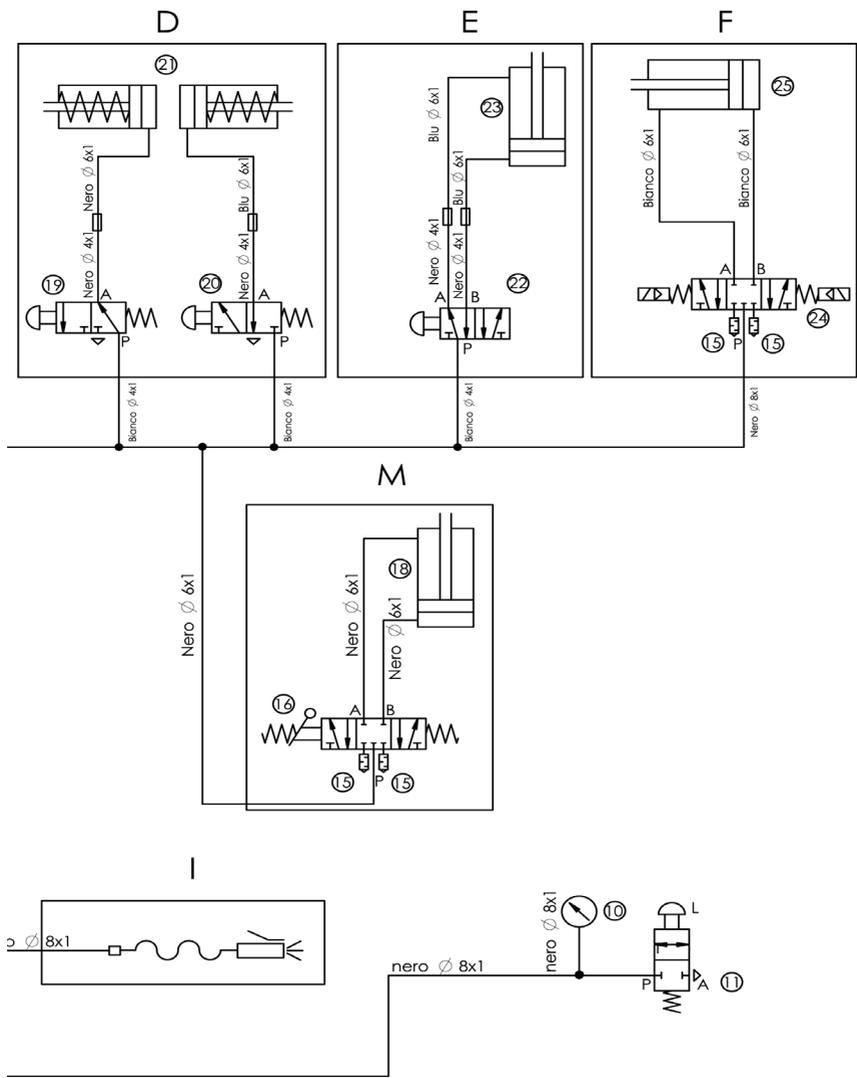
- 10 Manomètre
- 11 Soupape de dégonflage manuel 2/2 NF

M - PRESSE-TALON

- 15 Filtre silencieux
- 16 Soupape 5/3 NF
- 17 Vérin presse-talon

FR





FR

